REPUBLIQUE DU CONGO



MINISTERE DE L'ECONOMIE FORESTIERE



Projet de Gestion des Ecosystèmes Périphériques au Parc National de Nouabalé-Ndoki (PROGEPP)

 $13^{\text{\'e}me}$

RAPPORT TECHNIQUE DU PROJET

Période de janvier en juin 2007

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	<u> 6</u>
1. VOLET EDUCATION ET SENSIBILISATION	<u> 7</u>
1. 1. LES ACTIVITES DU VOLET	7
1. 2. LES MISSIONS EFFECTUEES	7
1. 3. SYNTHESE DES ACTIVITES D'EDUCATION	7
1. 4. SYNTHESE DES ACTIVITES DE SENSIBILISATION	9
2. VOLET ACTIVITES ALTERNATIVES	12
3. VOLET PROTECTION DE LA FAUNE	12
3. 1. LES ACTIVITES DU VOLET	12
3. 2. LA FORMATION DES ECOGARDES	
3. 3. DEFERREMENT DES DELINQUANTS	
3. 4. L'EFFORT DE PROTECTION	
3.5. DIFFERENTES INFRACTIONS ET PROCES VERBAUX	
3. 6. LES SAISIES EFFECTUEES	
3. 7. RAPPORT ENTRE LES DIFFERENTES SAISIES ET LE NOMBRE D'ECOGARDES	16
3. 8. LA COUVERTURE SPATIALE DE LA PROTECTION	
4. VOLET GESTION PARTICIPATIVE DE LA FAUNE	18
4.1. LES ACTIVITES DU VOLET	18
4.2. LES REUNIONS DE CONCERTATION AVEC LES DIFFERENTS PARTENAIRES	
4.3. SUIVI DE LA CHASSE	
4.3.3. 1. PRODUCTION DE LA CHASSE CONTROLEE ET SON IMPACT SUR LES MENAGES DES	
TRAVAILLEURS CIB	
4.3.3.2. COMPOSITION SPECIFIQUE DES PRELEVEMENTS	
4.3.3.3. TAUX DE RETOUR DE CHASSE	
4. 3.3.4. MENACES ASSOCIEES AU BON DEROULEMENT DE LA CHASSE CONTROLEE	
4. 4. LA RESTITUTION DU ZONAGE, LE SUIVI ET LA MISE EN PLACE DES COMITES DE GESTION	
LES UFA DE KABO ET DE POKOLA	
4. 5. LA RESTITUTION DES ZONES DE PROTECTION DE L'UFA DE KABO	
4. 6. APPROCHES DES SOLUTIONS AU CONFLIT HOMME - ELEPHANT	
4.7. ENTRETIEN DES PANNEAUX DE SIGNALISATION DES ZONES DE CHASSE	25
4.8. LA REDACTION DES PROCEDURES DE SUIVI ET DES RAPPORTS TECHNIQUES	25
5. VOLET SUIVI ECOLOGIQUE ET SOCIO-ECONOMIQUE	26
5.1. LES ACTIVITES DU VOLET	
5.2. SUIVI ECOLOGIQUE	26
5.3. SUIVI SOCIO-ECONOMIQUE	

6. AMENAGEMENT DE LA CONCESSION FORESTIERE DE LA CIB ET EF	IR 33
6.1. AMENAGEMENT DES CONCESSIONS FORESTIERES	33
6.2. EXPLOITATION FORESTIER A IMPACT REDUIT	33
7. CONCLUSION GENERALE	34
8. BIBLIOGRAPHIE	36
9. ANNEXE	38

Rapport d'activités 1^{er} semestre 2007

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. 1 : Récapitulatif du nombre de participants au cours des activités d'éducation	9
Tableau 1. 2 : Thèmes abordés au cours des séances d'éducation	
Tableau 1. 3 : Liste des participants aux réunions de sensibilisation	11
Tableau 1. 4 : Thèmes développés au cours des séances de sensibilisation	
Tableau 3.1 : Effort de protection des écogardes de 2003 à 2006 en patrouille/jour	
Tableau 3. 2 : Nombre de constats et de procès-verbaux (PV) rédigés	
Tableau 3.3 : Différentes saisies du premier semestre 2004 au deuxième semestre 2006	
Tableau 3.4 : Nombre de saisies par écogarde de 2004 au deuxième semestre 2006	
Tableau 4.1 : Liste des réunions de concertation	18
Tableau 4.2 : Résultats globaux de la chasse contrôlée en 2006	19
Tableau 4.3 : Catégories d'animaux abattus par site de 2004 et 2006	21
Tableau 4.4 : Taux de retour de chasse dans le site de 2001 à 2006 dans le site de Kabo	
Tableau 4.5 : Taux de retour de chasse de 2004 à 2006 dans Pokola, Ndoki 1 et Ndoki 2	
Tableau 4. 6 : Résultats globaux de la chasse contrôlée (entre mai et juin 2007)	
Tableau 4.7 : Rapports techniques et procédures rédigés par WCS-PROGEPP	
Tableau 5.1 : Estimation de la population des grands mammifères dans la zone de Bomassa	
Tableau 5.2 : Estimation de la population des grands mammifères dans la Poche d'Ayous	
Tableau 5.3 : Présentation du résultat final sur les jeunes plants et plantules par strate	30
LISTE DES FIGURES	
Figure 3.1 : Evolution des effectifs pour la protection et de l'effort de protection	14
Figure 4. 1 : Procès verbaux rédigés à l'issus des réunions de restitution de zonage de chasse	
Figure 4. 2 : Procès verbaux rédigés à l'issus des réunions de restitution de zonage de protection	24
Figure 4.3 : Champs suivis pour le contrôle des menaces d'éléphants à Kabo.	
Figure 5.1 : Localisation de la zone d'étude dans l'AAC-2007 de l'UFA Kabo	
Figure 5.2 : La moyenne de diamètre, de hauteur et de la densité des jeunes plants par strate	
LISTE DES ANNEXES	
Annexe 1. Liste des participants au 6 ^e Recyclage de remise à niveau des écogardes	38
Annexe 2. Exemplaire de l'emploi du temps du recyclage des écogardes	
Annexe 3. Personnel du projet	
rimene of resonance at projet	

LISTE DES ABREVIATIONS

AG: Arme de Grande chasse
APC: Arme de Petite Chasse
CI: Constat d'Infraction

CIB: Congolaise Industrielle des Bois

CVPP : Constat de vente des produits périssables EFIR : Exploitation Forestière à Impact Réduit

EIP : Espèce Intégralement Protégée FSC : Forest Stewardship Council

MEF: Ministère de l'Economie Forestière

OIBT : Organisation Internationale du Bois Tropical PFABO : Produit Forestier Autre que le Bois d'Oeuvre

PGC: Permis de Grande Chasse

PNNN: Parc National Nouabalé-Ndoki

PPA: Permis de Port d'Arme
PPC: Permis de Petite Chasse

PROGEPP: Projet de Gestion des Ecosystèmes Périphériques au Parc de Nouabalé-Ndoki

PV: Procès Verbal

RCLT : Réserve Communautaire du Lac Télé SIG : Système d'Information Géographique

SP: Saisie Ponctuelle

UFA: Unité Forestière d'Aménagement UFE: Unité Forestière d'Exploitation

UICN : Union Mondiale pour la Conservation de la Nature USLAB : Unité de Surveillance et de Lutte Anti-braconnage

WCS: Wildlife Conservation Society

Introduction

En Afrique tropicale, la plupart des forêts sont maintenant destinées à l'exploitation forestière. Reconnaissant que l'exploitation forestière n'exclue pas la gestion durable des ressources naturelles, le Projet de Gestion des Écosystèmes Périphériques au Parc National Nouabalé-Ndoki (PROGEPP) a été créé en 1999 dans l'optique de gérer la faune sauvage dans les concessions forestières. Fondé sur le Protocole d'Accord du 2 juin 1999 entre le gouvernement du Congo, la Congolaise Industrielle de Bois (société forestière) (CIB) et la Wildlife Conservation Society (WCS), ce projet modèle travaille pour conserver la biodiversité et les ressources faunistiques dans les concessions forestières de la CIB. En gérant la faune dans les UFA de Pokola, Kabo, Toukoulaka et Loundoungou, les efforts du PROGEPP créent un tampon autour du Parc national Nouabalé-Ndoki, le protégeant des effets néfastes de l'exploitation forestière.

Le système de gestion de la faune du PROGEPP, maintenant formalisé par l'adoption du plan d'aménagement de l'UFA de Kabo en mars 2006, suit bien son court dans l'atténuation de la pression sur la faune avec l'effort conjugué des trois partenaires de PROGEPP. En le faisant, PROGEPP conserve les espèces menacées ainsi que les espèces qui servent comme les principales sources de protéine animale pour les populations locales. La population autochtone prend une part très active dans la réalisation de toutes les activités du PROGEPP, sans laquelle rien ne peut être entrepris.

Au cours de ces six premiers mois de l'année 2007, PROGEPP a orienté ses activités dans l'éducation et la sensibilisation des populations dans les sites forestières et dans les villages autochtones, le suivi de l'abondance de la faune sauvage dans les zones en exploitation de l'UFA Kabo, la restitution du zonage de chasse, le suivi du conflit homme-éléphant, le suivi des effets directs et indirects de l'exploitation et la surveillance des concessions forestières à travers la lutte anti-braconnage.

Les activités réalisées dans ce rapport sont présentées par volet ainsi que suit :

- Education et sensibilisation ;
- Protection de la faune ;
- Gestion participative de la faune ;
- Suivi écologique et socio-économique ;
- Aménagement de la concession forestière de la CIB et EFIR.

1. Volet Education et Sensibilisation

Le volet éducation et sensibilisation joue le rôle de liaison entre le PROGEPP et les différentes communautés locales, y compris les sites CIB, les villages traditionnels, et les camps. En effet, le volet a pour mission d'informer les populations juvéniles et adultes sur l'importance de la conservation des ressources naturelles et la gestion rationnelle et durable de la faune sauvage.

Pour ce faire, les activités du volet se sont focalisées sur les objectifs ci-après:

- 1) La transmission aux élèves d'une connaissance sur l'écologie et la biologie des grands mammifères protégés au Congo;
- 2) La sensibilisation des populations locales sur les différentes lois et les textes régissant le contrôle de la chasse tout en prônant l'exploitation rationnelle et durable des ressources fauniques ;
- 3) La sensibilisation des populations locales sur l'intérêt de la conservation, la gestion durable et rationnelle de la faune sauvage ;
- 4) L'interaction entre les populations locales et les structures de conservation et de gestion de la faune sauvage.

1. 1. Les activités du volet

Pendant l'année scolaire les activités du volet se sont appesantis sur l'éducation environnementale où l'éducateur a travaillé d'arrache pieds avec les collégiens et les écoliers des établissements des UFA de Kabo, de Toukoulaka et de Pokola. Plutôt que de se déguiser en enseignant dans les écoles, l'éducateur a inculqué les connaissances et les techniques d'enseignement aux enseignants afin de préparer ces derniers à prendre le relais. En impliquant les enseignants dans l'éducation environnementale, nous espérons d'aboutir éventuellement à l'intégration de l'éducation environnementale dans le curriculum national.

1. 2. Les missions effectuées

Courant ce semestre, 9 missions ont été effectuées dans 10 sites hors de Kabo (3 sites CIB et 10 villages autochtones).

Au cours de ces missions, 73 séances d'éducation et de sensibilisation ont été animées. A Kabo, nous avons animé 74 séances (éducation et sensibilisation) dans les écoles, les clubs nature, les contacts individuels et les réunions populaires avec les bantous et les semi-nomades.

1. 3. Synthèse des activités d'éducation

Pour préparer les enfants à devenir des citoyens responsables et respectueux de l'environnement, il faut leur apprendre à connaître la nature pour mieux la protéger. Les enfants ainsi informés serviront de relais auprès de leurs parents qui seront à leur tour sensibilisés. Eduqués, parents et enfants deviendront responsables de leur environnement et éviteront de causer des préjudices coûteux à l'ensemble de la collectivité.

Pour ce faire, nous avons travaillé en milieu scolaire, particulièrement avec les enseignants, les élèves du cycle primaire et secondaire (Tableau 1.1). Nous avons aussi travaillé avec les enfants non scolarisés et les enfants semi-nomades à travers le Club des Amis de la Nature (Tableau 1.1).

1. 3. 1. Ecole primaire et secondaire

Hormis les deux écoles primaires et le collège de Kabo, l'éducateur de PROGEPP a visité certains écoles et collèges hors de Kabo, notamment ceux de Pokola (7 écoles primaires et 4 collèges), de Ndoki 1 et Ndoki 2, de Mboua, de Mobangui (école semi-nomade), de Bene, de Toukoulaka, et de Minganga. A Kabo, l'éducateur a couvert les classes de chaque niveau une fois par semaine pendant une heure, soit 4 heures de cours par semaine au collège et 7 heures de cours par semaine aux cycles primaires. Les cours étaient basés sur le programme des grands mammifères avec comme support le manuel « Connaissez-vous les grands mammifères protégés de la République du Congo ? ». Dans le souci d'une bonne exploitation du document, nous avons mis à la disposition de ses utilisateurs un guide d'activités. De nombreuses activités ont été réalisées pendant ces cours, notamment les pages coloriées, la lecture expliquée, les exercices et les jeux. Par le biais de ce livre, une étude des grands mammifères protégés du nord Congo a été faite (description physique, habitat, nourriture, comportement et importance écologique).

Pour permettre aux enfants de mieux connaître les animaux sauvages et leurs aspects morphologiques, des matériels didactiques ont été mis à leurs dispositions : les posters, les loupes, les marionnettes, les jumelles, et les cartes. Les cartes utilisées lors des séances d'éducation comportent des dessins et photos d'animaux sauvages. Certaines sont des cartes de zonage permettant ainsi aux populations de distinguer les zones interdites à la chasse d'avec les zones de chasse banales.

Aussi, afin d'apprécier l'efficacité des méthodes d'enseignement utilisées et de tester les notions acquises par les élèves lors des cours, les évaluations ont été incorporées dans ce programme d'éducation à la fin de chaque chapitre étudié.

Il sied de souligner qu'il existe de plus en plus une volonté locale d'amélioration de la situation de l'éducation environnementale, car on note une forte implication des enseignants dans des initiatives de la réussite de ce programme. La démarche préconisée s'appuie sur la création d'outils pédagogiques et la formation des enseignants afin d'aboutir à l'insertion du programme de l'éducation environnementale dans les programmes officiels du système éducatif en République du Congo.

1. 3. 2. Les enfants semi-nomades

Ceux-ci très enthousiastes ont participé aux jeux sur les techniques de chasse et ont colorié les dessins sur les animaux protégés. Les expositions des marionnettes ont également suscité leur passion lors des séances d'éducation. Ainsi, ces méthodes s'avèrent très efficaces et incitent tous les participants à un éveil d'esprit. Les éducateurs ont également impliqué tous les participants dans les réponses aux questions et ont donné des images d'animaux et des amuses gueule (biscuits et bonbons) afin de leur encourager.

1. 3. 3. Club des amis de la nature

Actuellement, cette activité constitue le fer de lance de notre programme d'éducation environnementale. Tous les mardis nous avons animé une séance de club nature pendant 2 heures à la base du PROGEPP. Il a reçu à chaque séance en moyenne 40 enfants (20 à 120 enfants), bénéficiant ainsi des notions préliminaires sur l'écosystème forestier. Il s'agit des enfants (bantous et semi-nomades) dont l'âge varie entre 6 et 15 ans, dont la majorité fréquente le cycle primaire et secondaire. Ceux-ci ont pratiqué diverses activités comme la coloration des dessins et les jeux à l'extérieur et à l'intérieur des salles. Ils ont également appris l'identification des grands mammifères et divers phénomènes de la nature comme la prédation, le camouflage des animaux, et le cycle de l'eau. De nombreux lots de cadeaux ont été distribués aux enfants comme « prix », non seulement pour leur participation aux séances, mais aussi et surtout pour leurs réactions positives aux questions posées par l'éducateur.

Tableau 1.1: Récapitulatif du nombre de participants au cours des activités d'éducation

Type d'activité	Nombre de	Nombre	Effectifs des	Garçons	Filles
	séances	d'écoles	participants		
		visitées			
Séances au cycle primaire	45	14	2825	1467	1303
Séances au cycle secondaire	18	5	1469	866	603
Séances avec les enfants semi-nomades	5	N/A	147	106	41
Séances au club nature	19	N/A	721	408	245
Total	87	19	5162	2847	2192

1. 4. Synthèse des activités de sensibilisation

La sensibilisation des adultes (bantous et semi-nomades) a consisté à réaliser des campagnes de communication et à mener un travail dans les communautés et les sites CIB dans le but de promouvoir la conservation de la biodiversité et la nécessité pour l'homme de la protéger. Ainsi, pour entrer en contact avec ces populations, le vulgarisateur a utilisé plusieurs modes de persuasion, à savoir : les contacts individuels, la technique d'ambassade, les réunions populaires, l'usage des médias et bien d'autres moyens d'animation. Lors de ces contacts, nous avons fait 60 séances de sensibilisation, communicant avec 2046 individus (Tableau 1.2).

Les réunions de sensibilisation sont interactives : une gamme de questions est posée, et les participants reçoivent les photos et les posters en guise de « prix » à chaque réponse juste. Pour faire connaître les espèces d'animaux aux populations, nous avons distribué les photos d'animaux. Plus ou moins 1500 posters des espèces animales différentes et des affiches ont été soit distribués lors des réunions et contacts, soit affichés directement sur les lieux d'attraction (buvettes, bars, boutiques, pharmacies, marchés, administrations, ...) de Kabo, Pokola, Ndoki 1 et Ndoki 2. Nous avons aussi vulgarisés les textes sur la gestion de la chasse et la faune, y compris la loi 48/83 du 21 avril 1983, définissant les conditions de la conservation et de l'exploitation de la faune sauvage, le décret n° 85/879 du 6 juillet 1985 portant application de la loi 48/83, et

l'arrêté 3863 du 18 mai 1984 pris en application de la loi 48. Finalement, des dépliants sur la période de fermeture et d'ouverture de la saison de chasse sportive ont été également crées et distribués à tous les participants aux différents contacts et réunions.

Tableau 1. 2 : Thèmes abordés au cours des séances d'éducation

Thèmes	Nombre de fois présentées
Le gorille	12
Les strates de la forêt humide	12
Les animaux intégralement protégés au Congo	8
L'éléphant de la forêt	5
Le Bongo	4
Le Chimpanzé	4
Les noms des animaux en français et en langue locale	4
Statut juridique des animaux	4
Les techniques de chasse	3
Rôle de l'eau	3
Le camouflage	3
Jeu de revue : gorille, chimpanzé, éléphant, léopard	3
Les animaux : exposition des marionnettes	3
Les animaux non protégés	3
Cycle de l'eau	1
Le pelage : coloration	1
La chasse de nuit et le câble métallique	1
Les mammifères, les amphibiens et les poissons	1
Le léopard	1
La chaîne alimentaire	1
Exploration : fabrication des jumelles	1
La chasse de mots : revue zone de chasse	1
Importance de l'air	1
Chasse	1
Omnivores : différence entre le chimpanzé et le gorille	1
La locomotion des animaux	1
Les insectes	1
Présentation du PROGEPP	1
Chasse de mots zone de chasse	1
Les habitats : le gorille errant	1
Total	87

Tableau 1. 3 : Liste des participants aux réunions de sensibilisation

Type de réunion	Nombre de séances	Effectifs des participants	Hommes	Femmes	Nombre créé	Nombre distribué
Semi-nomades adultes	22	430	264	166	0	0
Bantous adultes	28	752	526	226	0	0
Contacts individuels	7	14	10	4	0	0
Film INCEF	3	850	550	300	0	0
Posters	0	0	0	0	11	11
Dépliants	0	0	0	0	2	2
Total	60	2046	1350	696	13	13

Tableau 1. 4 : Thèmes développés au cours des séances de sensibilisation

Thèmes	Nombre de fois développées
La chasse légale	11
Ouverture de la saison de chasse sportive	11
Zonage de chasse	10
Fermeture de la saison de chasse sportive	10
Les techniques de chasse	5
La conservation de la faune sauvage comme outil d'un	5
développement durable	5
Importance de la sensibilisation sur la conservation de la faune	3
sauvage	3
Conflit homme/éléphant	2
Films INCEF: les primates et l'homme, les éléphants de forêt,	2
la chasse et les activités alternatives à la chasse	3

Théâtre et Films

Les activités théâtrales connaissent toujours un ralentissement dans son fonctionnement pendant la période scolaire car la plupart des acteurs sont des élèves du cycle primaire et secondaire. Cependant, étant donné que l'année scolaire est à son terme, un programme est déjà élaboré pour la relance de cette activité.

Le cinéma de campagne, est une méthode de sensibilisation très efficace de part sa capacité d'attraction. Il, est beaucoup apprécié par les populations. Nous avons eu trois séances de projection des films INCEF de conservation respectivement à Kabo et à Ndoki2 en plein air, afin de permettre aux communautés bantoues et semi-nomades d'y participer.

2. Volet Activités alternatives

Par manque de financement, ce volet a été suspendu. Il attend la phase 2 du financement OIBT pour sa relance. Cependant, pour une intégration de ces activités dans le cadre du développement régional, des réflexions sont en cours pour impliquer d'autres organismes intervenant dans le cadre du développement local en tenant compte des conditions environnementales.

3. Volet protection de la faune

3. 1. Les activités du volet

Le principal objectif du volet de Protection est d'atténuer la pression humaine sur la faune dans les concessions CIB. Ce volet a en charge la surveillance de la forêt, la lutte anti-braconnage et la recherche des infractions sur les usagers de la forêt. Ce travail d'anti-braconnage s'appuie sur l'applicabilité de la Loi congolaise et du Règlement Intérieur de la CIB. Pour ces six premiers mois de l'année 2007, l'anti-braconnage a connu des missions régulières et une session de recyclage des écogardes, avec la participation des écogardes du parc national Nouabalé-Ndoki et la réserve communautaire du Lac Télé.

En ce qui concerne les missions sur le terrain, le plan de travail du volet a été exécuté par sept équipes de surveillance placées sous la supervision de tous les partenaires (MEF, WCS et CIB).

Les opérations de surveillance ont été menées selon deux types de patrouilles à savoir :

- Les patrouilles en poste fixe, contrant les véhicules et passagers au niveau des guérîtes placées sur des points stratégiques des routes (Figure 1);
- Les patrouilles mobiles, contrôlant les activités cynégétiques en forêt à partir des itinéraires géo référenciés (GPS, boussole et carte SIG).

Les résultats des activités menées sont présentées en :

- Effort de protection;
- Infractions et procès verbaux ;
- Saisies effectuées :
- Couverture spatiale des opérations de contrôle.

3. 2. La formation des écogardes

La 6eme session de recyclage des éco gardes a eu lieu au Centre de formation du PROGEPP à Kabo du 09 Avril au 16 juin 2007. Quarante un ecogardes de trois projets des conservations ont pris part au recyclage. Il y a eu 25 ecogardes du PROGEPP, 9 du projet Nouabalé Ndoki et 7 de la Reserve Communautaire du Lac Télé (Annexe 2). La formation s'est déroulée en deux groupes pour une durée de cinq semaines environ par groupe.

Le premier groupe comptait 21 ecogardes et le 2eme avait 20 ecogardes.

L'objectif du recyclage était de renforcer les facultés techniques et connaissances pratiques de des ecogardes travaillant dans la zone nord Congo, avec un accent particulier sur l'esprit d'équipe et discipline. Dans le cadre de la gestion de la formation, la Direction du PROGEPP s'est occupée de la planification et de l'organisation, tandis que trois officiers militaires en provenance des zones militaires des régions de la Sangha et de la Likouala étaient responsables des aspects militaires. Le contenu de l'art militaire a été de redynamiser les réflexes stratégiques d'arrestation et de defense quand on est en face d'un braconnier. En outre, chaque matin et après-midi, les écogardes étaient soumis à un régime rigoureux de sport et formation de check-up pendant 1 à 2 heures en foret.

Les textes réglementaires relatifs à la loi sur la faune ont été mis à la disposition des ecogardes à fin d'améliorer leur connaissance en matière de l'utilisation et de la conservation de la faune. Les aspects lies à logistique au cours des patrouilles ont été aussi abordées.

Chaque jour, 3 à 4 heures de cours ont été dispenses par des experts nationaux. Les modules techniques (suivi écologique, suivi socio-économique, Navigation et utilisation du GPS, logistiques et administration) étaient enseignés par les experts du PROGEPP. Tandis que d'autres enseignements étaient donnés par des experts MEF, CIB, PNN, et un juriste en provenance de Ouesso. Pour la première fois, l'Organisation Congolaise de Droit d'Homme (OCDH) a été présenté et a donné un enseignement sur des droits de l'homme. En fin outre, le programme vétérinaire de WCS a donnée aussi une présentation sur des maladies animales, leur transmission aux humains, et l'ebola (Annexe 2).

3. 3. Déferrement des délinquants

Le plus grand succès de ce volet a été le déferrement d'un braconnier d'éléphant à la prison de Brazzaville : la première fois depuis sept ans qu'un braconnier arrêté par les écogardes de PROGEPP a été jugé et condamné comme prévu par la loi.

3. 4. L'effort de protection

Au cours de ces six premiers mois de l'année 2007, le nombre de jours de patrouille d'anti-braconnage a été maintenu constant par rapport aux deux derniers semestres (Tableau 4.1; Figure 4.1). Il a été effectué 1260 patrouilles.jour ce semestre avec une légère différence inférieure de cinq jours de patrouille. On notera qu'il y a eu un effort de patrouille supérieur dans les contrôles mobiles ce semestre par rapport aux deux précédents semestres (Figure 4.1). Cela est probablement dû à l'apport des écogardes à la session de recyclage où il a été enregistré 5 équipes de 6 personnes chacune en mobile. Le nombre d'écogardes dans l'ensemble n'a pas connu de changement (26 écogardes), toute fois ce nombre demeure insuffisant pour atteindre les objectifs de couverture de l'ensemble des UFA de CIB.

Tableau 3.1 : Effort de protection des écogardes de 2003 à 2006 en patrouille/jour

Type de netucuille	1 ^{er} sem	2 ^e sem	1 ^{er} sem						
Type de patrouille	2003	2003	2004	2004	2005	2005	2006	2006	2007
Contrôle poste fixe	966	871	814	1069	1036	1028	1050	987	971
Contrôle mobile	127	375	342	528	427	372	198	256	276
Patrouille d'intelligence	7	0	0	1	11	0	0	0	4
Patrouilles bi/tri nationales	22	17	0	11	6	0	0	10	5
Saisie ponctuelle			0	1	10	10	20	12	8
Effort total	1122	1263	1156	1610	1490	1410	1268	1265	1260

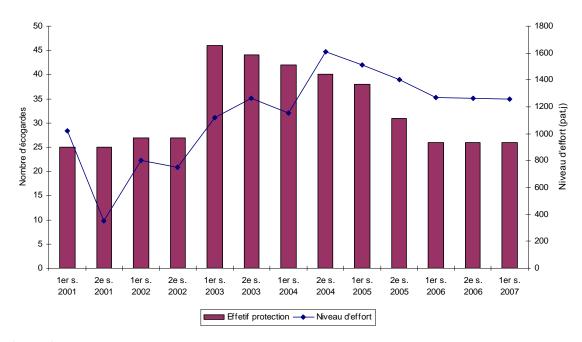


Figure 3.1 : Evolution des effectifs pour la protection et de l'effort de protection

3.5. Différentes infractions et procès verbaux

Malgré les permanences assurées dans les postes fixes, il y a eu plus de constats d'infractions lors des marches en forêt (182) que dans les postes où il a été enregistré 141 constats d'infraction sur un total de 323 (Tableau 3.2). Les infractions ont été verbalisées à travers des procès verbaux. Il a été établi au cours de ces premiers six mois de l'année 2007, un total de 118 PV, en diminution de 13 PV par rapport au semestre précédent (Tableau 4.2). Il sied de signaler que les PV sont dresses pour les délits et les contraventions en matière de chasse.

Tableau 3. 2 : Nombre de constats et de procès-verbaux (PV) rédigés

Nombre de constats						Nombre de PV				
Types de	1 ^{er} sem	2 ^e sem	1 ^{er} sem	2 ^e sem	1 ^{er} sem	1er sem	2 ^{éme} sem	1 ^{er} sem	2 ^e sem	1 ^{er} sem
constats	2005	2005	2006	2006	2007	2005	2005	2006	2006	2007
Constat d'infraction	260	309	285	373	323	68	130	118	131	118
CVPP	22	26	55	50	56	1	0	0	0	0
Total	282	335	340	423	379	69	130	118	131	118

L'UFA Pokola, avec 247 constats d'infractions, a réalisé 76,5% de l'ensemble d'infractions obtenu dans les UFA de CIB ces six premiers mois. Pokola est suivi par l'UFA Kabo qui a réalisé 20% d'infractions. Cet ordre est sensiblement le même au niveau des procès verbaux où Pokola a obtenu 75,4% et Kabo 22% de PV. Ces résultats font montre d'une dominance de la pression de chasse voire de cas d'infractions graves, dans l'UFA Pokola suivi de Kabo où un grand effort de surveillance a été consentit. Les UFA Toukoulaka et Loundoungou ont enregistré au total 2% de CI et 2% de PV; non pas à cause de la faible pression humaine en foret mais probablement a cause de la moindre effort qui a été mobilisé pour couvrir ces deux UFA (Figure 3.2)

3. 6. Les saisies effectuées

En ce qui concerne les différentes saisies effectuées lors des opérations de surveillance, les pièges à câble, les armes de petite chasse et les ivoires d'éléphant ont été respectivement les plus nombreux à être obtenus (Tableau 4.3). Il n'y a pas eu de grands écarts entre ce semestre et son précédent au niveau des nombres de saisies. La répartition des objets saisis par UFA montre qu'il a été saisi, sur un total de 9165 pièges à câble, 7912, 1245 et 8 pièges à câble métallique respectivement à Pokola, à Kabo et à Loundoungou.

Le rétablissement des barrières au niveau de toutes les guérîtes ont permis l'enregistrement d'un un seul nonarrêt. C'est à dire qu'à partir des barrières rétablies tous les véhicules ont été contrôlés. Ceci c'est un résultat prometteur, qui pour être rentable exige de la vigilance des contrôleurs dans les postes, car les viandes sont toujours dissimulées entre les grumes ou dans les sacs de voyage ou même mélangés avec le charbon de bois en transit.

Tableau 3.3: Différentes saisies du premier semestre 2004 au deuxième semestre 2006

Cairian	1 ^{er} sem	2 ^e sem	1 ^{er} sem	2 ^e sem	1 ^{er} sem	2 ^e sem	1 ^{er} sem
Saisies	2004	2004	2005	2005	2006	2006	2007
Piège à câble	7 062	15 979	10 489	8 595	4 198	9 974	9 165
Ivoire d'éléphant	9	12	3	10	10	8	10
Arme de petite chasse	43	34	11	36	52	52	40
Arme grande chasse	2	3	1	1	0	1	1
Arme de guerre	0	2	3	1	2	2	1

...

Non arrêt 7 9 14 12 14 9 1

3. 7. Rapport entre les différentes saisies et le nombre d'écogardes

L'évaluation du rendement de la brigade par rapports aux années précédentes se fait en répartissant le nombre de saisies par ecogardes. Cette statistique nous a permis de savoir que les écogardes sur le terrain ont maintenu le cap depuis une année, avec l'obtention d'un rendement par écogarde similaire à celui du deuxième semestre 2006 (Tableau 3.4).

Tableau 3.4 : Nombre de saisies par écogarde de 2004 au deuxième semestre 2006

Caisias	1 ^{er} sem	2 ^e sem	1 ^{er} sem	2 ^e sem	1 ^{er} sem	2 ^e sem	2e sem
Saisies	2004	2004	2005	2005	2006	2006	2007
Piège à câble	168,1	399,5	276,0	277,3	161,5	383,6	352,5
Ivoire d'éléphant	0,21	0,30	0,08	0,32	0,38	0,31	0,40
Arme de petite chasse	1,02	0,85	0,29	1,16	2,00	2,00	1,54
Arme grande chasse	0,05	0,08	0,03	0,03	0,00	0,04	0,08
Arme de guerre	0,00	0,05	0,08	0,03	0,08	0,08	0,08
Non arrêt	0,17	0,23	0,37	0,39	0,54	0,35	0,04
Nombre d'écogardes	42	40	38	31	26	26	26

3. 8. La couverture spatiale de la protection

Examinant la distribution spatiale des itinéraires des écogardes en forêt, l'extrême Nord-Ouest de l'UFA Pokola a été la zone la plus surveillée (Figure 3.2). Cette partie vers Konda et Nganzikolo a été contrôlée régulièrement. Les UFA Kabo et Pokola subissent une forte pression des grands braconniers venant de la capitale Ouesso pour l'abattage des éléphants. Les gens venant de Ouesso utilisé les anciennes routes d'exploitation pour s'infiltrer à l'intérieur de la zone sous gestion (Figure 4.3). Le contrôle au sud de Pokola s'était fait par pirogue motorisée et sur véhicule en mai et juin. Les UFA Toukoulaka et Loundoungou ont été faiblement visitées pour des raisons d'effectifs. Pendant le recyclage des écogardes, le nombre des patrouilles mobiles avait augmenté à cinq équipes. Cela a permis de faire une ceinture autour du Parc, où avaient été signalées des indices de braconnage (Figure 5.1).

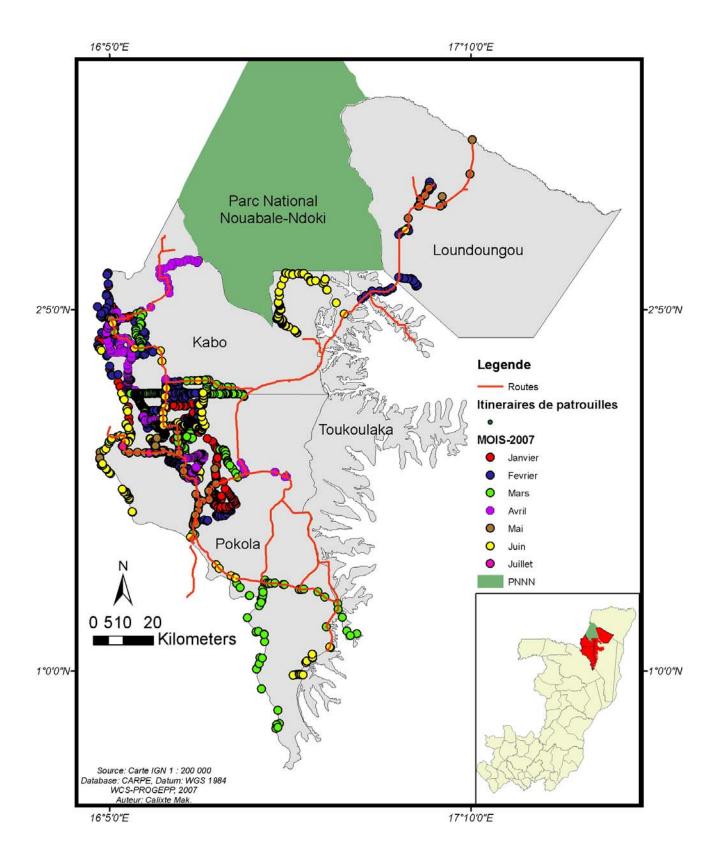


Figure 3.2 : Distribution spatiale des patrouilles mobile des écogardes (janvier - juin 2007).

...

4. Volet gestion participative de la faune

4.1. Les activités du volet

La gestion du partenariat PROGEPP s'est poursuivit à travers les activités suivantes :

- Les réunions de concertation ;
- Le suivi de la chasse ;
- La restitution du zonage, le suivi et la mise en place des comités de gestion dans l'UFA de Pokola ;
- L'entretien des panneaux de signalisation des zones de chasse ;
- Le suivi des champs (conflit homme-éléphant);
- La rédaction des procédures d'études menées par PROGEPP.

4.2. Les réunions de concertation avec les différents partenaires

Le PROGEPP a participé à plusieurs rencontres importantes sur la gestion des ressources naturelles au même temps que les réunions techniques entre les partenaires PROGEPP se sont tenues régulièrement (Tableau 4.1). Parmi les réunions les plus importantes pour la gestion des ressources naturelles dans les concessions CIB, il y avait une rencontre entre la direction du PROGEPP, de la Réserve Communautaire du Lac Télé (RCLT), et la Cellule d'aménagement afin de l'informer sur la rédaction du plan d'aménagement de la réserve. Il y a une superposition entre l'UFA Toukoulaka et la RCLT, et donc la collaboration entre les trois organismes servira d'assurer que les règles de gestion de cette aire soient compatible aux procédures d'aménagement des UFA et aux procédures de la conservation de la réserve.

Tableau 4.1: Liste des réunions de concertation

Réunion	Participants	Date
PROGEPP-CIB	Direction PROGEPP et Cellule d'aménagement CIB	Mensuellement
PROGEPP-PNN	Direction PROGEPP et Direction PNN	Mensuellement
Communication sociale sur le respect des dispositions réglementant la chasse au Congo	Semi-nomades des Terres Kaboungas et d'Ibamba Représentants du PROGEPP	Le 13 janvier et le 5 juin 2007
Forum international des peuples autochtones	WCS-Congo, PROGEPP (WCS, CIB et MEF), des participants nationaux et internationaux	Du 10 au 14 avril 2007
OIBT Comité de pilotage	MEFE, CIB, WCS, bailleurs de fonds	Avril
FFEM/CAWHFI à Libreville	FFEM, WCS, WWF	Mars
Ouverture de la chasse	PROGEPP, MEF, communautés locales	Mai
Réunion OIBT à Lomé, Togo	Membres d'OIBT	Mai
Réunion de Conservateurs TNS à Yokadouma	Conservateurs des parcs nationaux de Lobéké, Nouabalé- Ndoki, Dzangha-Sangha, et le Directeur-Homologue du PROGEPP	Juin
IUCN : Développement et la conservation	Représentants des WWF, WCS, et IUCN	Juin
Réunion de mise en place de bureau du conseil de concertation des forets de développement communautaire des populations de l'UFA de Kabo a Ouesso.	MEF, CIB, PROGEPP, PNNN, Administrations locales, populations locales et ONG	juin

4.3. Suivi de la chasse

Le suivi de la chasse a concerné essentiellement les réunions de sensibilisation sur l'ouverture de la chasse en République du Congo et son contrôle.

4.3.1. Réunions de sensibilisation sur l'ouverture de la chasse

A l'occasion de l'ouverture de la saison de chasse 2007, les réunions de sensibilisation ont eu lieu du 07 au 09 mai 2007 respectivement à Pokola, Ndoki 1 et Kabo (Tableau 5.2). Ces réunions avaient pour but de rappeler aux employés de la société, les dispositions générales sur l'ouverture de la chasse en République du Congo et la mise en œuvre de la chasse contrôlée. Les Brigades MEF de chaque concession, la Cellule d'aménagement de la CIB, le Directeur Homologue du MEF/PROGEPP et les communicateurs du PROGEPP ont étés présents à ces réunions.

4.3.2. Déroulement de la chasse contrôlée

La chasse contrôlée est l'un des outils de gestion qui nous permet d'apprécier la productivité de la chasse. Un suivi des indices à travers cette chasse nous permet d'orienter la gestion de la faune pour que des populations saines des espèces animales soient préservées pour la sauvegarde de la biodiversité et pour l'assurance de la pérennité de la chasse. Dans le cadre de la pérennité de la chasse, PROGEPP examine la composition des espèces chassées dans chaque site et le taux de retour de chasse comme indicateurs de suivi de la chasse contrôlée dans les UFA de Pokola et de Kabo. Au cours ce 1^{er} semestre 2007, nous avons rédigé le rapport de l'exercice 2006 (Mayah et Kimbembé 2007) et lancé l'exercice 2007.

4.3. 3. Récapitulatifs du rapport de la chasse contrôlée 2006

Les chasses contrôlées dans les concessions de la CIB ont été menées dans les sites de Kabo, Ndoki 1, et Pokola. Il n'y avait pas eu des chasses contrôlées à Ndoki 2 suite au déménagement des travailleurs de ce site à Kabo. Nous avons suivi l'activité pendant 37 journées de chasse (6 mois d'ouverture de chasse). Il a été prélevé près de 604 carcasses pour un peu plus de 8 tonnes de gibiers (Mavah et Kimbembé 2007, Tableau 4.2). La biomasse moyenne par chasseur a été de 18,5 kilogrammes. Le nombre d'animaux et la biomasse chassée ont été plus élevés à Pokola, suivi de Kabo et Ndoki 1.

Tableau 4.2 : Résultats globaux de la chasse contrôlée en 2006

	Nb de	Nb de	Nb total de gibiers et	Biomasse totale (kg) et
Site	chasses	chasseurs	(par chasseur)	(par chasseur)
Pokola	17	243	375 (1,5)	4763 (19,6)
Kabo	9	109	128 (1,2)	2045 (18,8)
Ndoki 1	11	105	101 (1)	1647 (15,7)
Total	37	457	604 (1,3)	8455 (18,5)

4.3.3. 1. Production de la chasse contrôlée et son impact sur les ménages des travailleurs CIB

Dans les sites de la CIB les prix d'achats des protéines animales pour la préparation d'un repas de ménage oscillent autour de 750 FCFA et 1000 FCFA. Un tas de viande de brousse pesant en moyenne 276 g est vendu à 250 FCFA (toutes espèces animales confondues) au marché de Kabo (Moukassa 2004). Ce qui revient à dire qu'il faut environ 768 g de viande de brousse (256 g x 3 tas) pour un repas d'un ménage. Pour autant dire qu'au cours de cette année, la quantité moyenne de viande obtenue par chasseur (18,5 g) correspond à 24 journées de repas (18,5 g x 1 repas/768 g). Ces estimations indiquent que la viande prélevée lors des chasses contrôlées pourra contribuer au minimum à la diversité des protéines dans les ménages.

4.3.3.2. Composition spécifique des prélèvements

La théorie de l'optimal suggère que quand l'abondance des espèces de grande valeur baisse, les espèces de petite valeur s'ajoutent à l'ensemble des proies (Stephens et Krebs 1986, Fa et al. 2000). Les chasseurs préfèrent en priorité certaines espèces, notamment celles ayant une importante biomasse. Mais en fin de chasse, dans le soucis d'avoir quelque chose comme gibier, les chasseurs finissent par abattre n'importe qu'elle espèce (Jerozolmski et Paris 2003, Fa et al. 2005). Cela explique l'abattage des petites espèces comme les oiseaux autour de Pokola et la pression exercée sur les gros gibiers presque dans tous les sites (Tableau 4.3).

Tableau 4.3 : Catégories d'animaux abattus par site de 2004 et 2006

		2004	2004	2005	2005	2006	2006
Espèces	Sites	N	%	N	%	N	%
	Pokola	6	1,8	5	1,2	2	0,5
Céphalophe à dos jaune (C. sylvicultor)	Kabo	1	3,6	5	3,2	1	0,8
	Ndoki 1	5	4,3	3	2,9	3	3
	Ndoki 2	6	3,6	5	4,0	ND	ND
	Pokola	155	46,7	155	38,6	144	38,5
Céphalophes rouges (C. spp.)	Kabo	17	60,7	96	60,8	66	51,6
	Ndoki 1	62	53,0	43	41,3	52	51,5
	Ndoki 2	99	60,0	63	50,8	ND	ND
	Pokola	84	25,3	114	28,4	108	28,8
Céphalophes bleus (C. monticola)	Kabo	2	7,1	27	17,1	29	22,7
	Ndoki 1	17	14,5	24	23,1	18	17,8
	Ndoki 2	31	18,8	35	28,2	ND	ND
	Pokola	12	3,6	9	2,2	13	3,5
Potamochère (P. porcus)	Kabo	4	14,3	8	5,1	9	7
	Ndoki 1	12	10,3	4	3,8	5	5
	Ndoki 2	6	3,6	1	0,8	ND	ND
	Pokola	69	20,8	96	23,9	98	26,1
Singes	Kabo	4	14,3	19	12,0	22	17,2
	Ndoki 1	18	15,4	30	28,8	21	20,9
	Ndoki 2	22	13,3	17	13,7	ND	ND
	Pokola	6	1,8	22	5,5	10	2,7
Autres	Kabo	0	0,0	3	1,9	1	0,8
	Ndoki 1	3	2,6	0	0	2	2
	Ndoki 2	1	0,6	3	2,4	ND	ND
Total		642		787		604	

4.3.3.3. Taux de retour de chasse

Le taux de retour de chasse donne la biomasse (kg) qu'un chasseur peut avoir pour une heure de chasse. Il a été utilisé comme indicateur de la durabilité des pratiques extractives (Blake 1994). A Kabo, d'une manière générale, le taux de retour accroît (Tableau 4.4). Cela peut se justifier par les efforts du système de gestion de la faune mis en place depuis 1999. Mais en 2006, ce taux a baissé, peut-être due à l'augmentation de la population dans ce site consécutive à l'arrivée des travailleurs de Ndoki 2. Par contre le taux de retour à Pokola et Ndoki 1 n'a pas beaucoup varié entre 2005 et 2006 (Tableau 4.5).

Tableau 4.4 : Taux de retour de chasse dans le site de 2001 à 2006 dans le site de Kabo

	Durée de	Biomasse	Taux de retour
Année	chasse (heures)	(kg)	de chasse
2001	1359,9	1818,8	1,3
2002	1288,5	1511	1,2
2003	370,8	464	1,3
2004	177,1	556,7	3,3
2005	724,9	2616	3,7
2006	803,6	2045	2,5

Tableau 4.5: Taux de retour de chasse de 2004 à 2006 dans Pokola, Ndoki 1 et Ndoki 2

		2004			2005			2006	
	Durée de chasse	Biomasse	Taux de retour de	Durée de chasse	Biomasse	Taux de retour de	Durée chasse	Biomasse	Taux retour
Sites	(h)	(kg)	chasse	(h)	(kg)	chasse	(h)	(kg)	chasse
Pokola	2064	4669,2	2,3	1802,3	4903,9	2,7	1852,2	4763	2,6
Ndoki 1	837	2195,8	2,6	695,6	1311,3	1,9	905,3	1647	1,8
Ndoki 2	906	2727,7	3	714,3	1838,1	2,6	ND	ND	ND

4. 3.3.4. Menaces associées au bon déroulement de la chasse contrôlée

Le suivi des journées de chasse contrôlées nous amène a constaté l'existence des quelques menaces pour le bon déroulement de cette chasse dans certains sites. Au cours des exercices des chasse, notamment au site de Pokola, les chasseurs témoignaient avoir vu les pièges à câbles métalliques et parfois des campements récents. Ces activités humaines illégales appauvrissent vraisemblablement les zones de chasse. Ces informations ont parfois été utilisées pour planifier certaines patrouilles mobiles des écogardes.

Au site de Ndoki 1, le campement Longa détruit en 2003 a été recrée. Ce campement regorge des activités sous-jacentes de braconnage, appauvrissant les zones de chasse de Ndoki 1. La viande de brousse dans ce campement est soit évacuée sur les terres Kaboungas ou sur Ndoki 1. Ce campement doit être détruit en tenant compte des textes réglementaires en vigueur dans les concessions de la CIB.

4.3. 4. Démarrage de l'exercice 2007

Comme d'habitude, le suivi de la chasse contrôlée a démarré par un rappel de consignes associées à l'exécution de ladite chasse, en ce qui concerne les dispositions légales générales et ses principes de suivi.

Après deux mois de suivi de la chasse contrôlée, nous présentons quelques résultats préliminaires des journées de chasse allant de mai en juin 2007. Sept journées de chasse ont été suivi en raison de : 5 à Pokola, 1 à Ndoki, et 1 à Kabo. Pendant les premiers deux mois de la saison de chasse, 86 chasseurs ont participé à 7 journées de chasse contrôlée pour un abattage de 102 gibiers et une biomasse de 1335 kg (Tableau 4.6). L'indisponibilité du véhicule n'a pas permis aux sites de Kabo et Ndoki 1 d'organiser leurs journées de chasse comme prévus.

Tableau 4. 6 : Résultats globaux de la chasse contrôlée (entre mai et juin 2007)

Site	Nb de	Nb de	Nb total de gibiers	Biomasse total (kg)
	chasses	chasseurs	et (par chasseur)	et (par chasseur)
Pokola	5	66	78 (1,2)	1135 (17,2)
Kabo	1	10	13 (1,3)	90 (8,9)
Ndoki 1	1	10	11 (1,1)	110 (11,0)
Total	7	86	102(1.2)	1334.53 (15.51)

4. 4. La restitution du zonage, le suivi et la mise en place des comités de gestion dans les UFA de Kabo et de Pokola

Du 04 au 20 janvier 2007, des réunions de restitution du zonage et de mise en place des comités de gestion ont eu lieu au sud de l'UFA de Pokola (Figure 4.1). En effet, après la reconnaissance des zones traditionnelles de chaque village, il était nécessaire de repartir vers les populations pour la relecture cartographique des limites afin d'acquérir la confirmation de cet exercice. Une fois la confirmation acquise, il est question d'initier des moyens de suivi et de contrôle de ces zones. C'est dans ce contexte qu'une structure appelée comité de gestion a été mise en place dans chaque village traditionnelle et non dans les camps forestiers. Les comités de gestions sont important pour le fait que les populations vivent avec (même environnement) et des (nécessaires pour leurs besoins vitaux) ressources naturelles. Pour ces deux raisons les populations locales doivent être impliquées à cette gestion à travers les comités de gestion. Cette activité a été menée dans les villages Matali, Ngangassa, Bossende, Ikelemba, Mbirou chantier et Ngatongo, et Pokola centre et tous les villages de l'UFA de Pokola.



Figure 4. 1 : Procès verbaux rédigés à l'issus des réunions de restitution de zonage de chasse.

4. 5. La restitution des zones de protection de l'UFA de Kabo

Le 16 janvier 2007, des réunions de restitution des zones de protection se sont tenues à Bomassa et Bon coin. Les images ci-dessous font montre des exemplaires de Procès verbaux obtenus à l'issus de ces rencontres (Figure 4.2). Le zonage étant finalisé dans l'UFA de Kabo, nous nous sommes rendu vers les populations pour leur informer des zones qui étaient retenu comme de protection et pour quel intérêt. Ce procès verbal nous permet de savoir que désormais les populations connaissent ces zones et l'intérêt de leur protection. De cette façon, ensemble avec les populations locales, ces zones sont gérées pour permettre le repeuplement de zones de chasse nécessaires pour la pérennité de la chasse. Mais au niveau local ces zones sont gérées par les comites de gestion qui sont des structures villageoises pour la gestion des ressources naturelles.

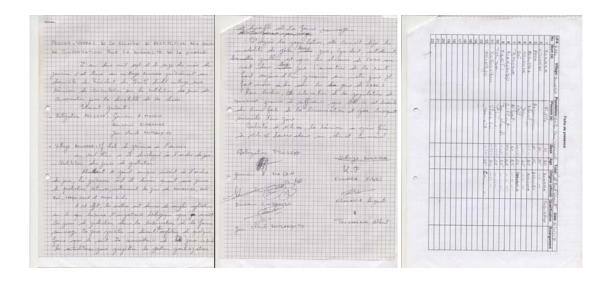


Figure 4. 2 : Procès verbaux rédigés à l'issus des réunions de restitution de zonage de protection.

4. 6. Approches des solutions au conflit Homme - Eléphant

Le suivi de 9 champs et d'une bananeraie s'est poursuivi. Depuis janvier 2007, il a été constaté la présence d'éléphants une fois en janvier 2007 causant des dégâts sur 19 pieds de bananiers (10 m²) et 10 pieds de manioc. Dans les 9 champs regroupés, 55 pieds de manioc soit 55 m² ont été endommagés en mars 2007 sur une superficie totale de 2,04 ha. Le suivi s'est poursuivi une fois par semaine (Figure 4.3).

En définitive, la rareté des éléphants au cours de cette période peut s'expliquer probablement par la saison sèche et par les excursions des braconniers venant de Ouesso le long de la Sangha. Le suivi sera continué pour en savoir la véritable raison du retrait des éléphants autour de Kabo.

Le conflit homme-éléphant est un problème très préoccupant, mais l'expérimentation prévue par PROGEPP n'a pas pu démarrer pour des raisons économiques. A cet effet, PROGEPP est en attente d'un financement pour la mise en œuvre de l'expérimentation (Mavah *et al.* 2006).







Figure 4.3 : Champs suivis pour le contrôle des menaces d'éléphants à Kabo.

4.7. Entretien des panneaux de signalisation des zones de chasse

Dans le cadre de la visualisation des limites des zones de chasses le long des routes, des panneaux ont été entretenus le 09 février et le 18 mai 2007.

4.8. La rédaction des procédures de suivi et des rapports techniques

Pour mettre les informations à la disposition des parties prenantes ou des usagers multiformes, plusieurs documents et procédures ont été rédigés (Tableau 4.7).

Tableau 4.7: Rapports techniques et procédures rédigés par WCS-PROGEPP

Document	Draft	Final		
1. Mavah et Clark. 2005. Procédures sur la collecte d'information sur les moyens		X		
d'existences des semi-nomades.				
2. WCS-PROGEPP. 2006. 12eme rapport semestriel du PROGEPP.		X		
3. Mavah et Kimbembe 2007. La chasse contrôlée de l'année 2006.		X		
4. WCS-PROGEPP. 2007. Réflexion sur quelques difficultés d'application de la loi en				
matière d'utilisation de la faune en République du Congo (divergences entre la loi et les				
droits d'usage).		X		

5. Volet suivi écologique et socio-économique

5.1. Les activités du volet

Le but de ce volet est de suivre et mesurer l'impact de la pression humaine sur l'abondance de la faune et de suivre la présence animale, notamment les grands mammifères, dans la zone sous gestion. Les différentes activités programmées dans ce volet comprennent le suivi démographique des sites forestiers, le suivi des clairières, le suivi des marchés, et le suivi de la faune dans les assiettes annuelles de coupe (AAC-2007). Aussi, d'autres études, menées par des chercheurs d'autres institutions, ont renforcé les connaissances sur le fonctionnement des écosystèmes des UFA concédées à la CIB, notamment sur la diversité et l'abondance des arbres et la densité des plantules des essences les plus exploitées dans la zone. Toutes ces études ont été orientées dans le domaine de la gestion de l'écosystème, afin d'orienter les décisions sur le système de gestion adaptative de la faune. Ce chapitre se subdivise en suivi écologique et socio-économique.

5.2. Suivi écologique

5.2.1 Inventaire faune dans l'AAC 2007 de l'UFA Kabo

L'étude de suivi de la faune, amorcée au deuxième semestre 2006 dans l'aire d'exploitation de l'UFA Kabo, a été poursuivie au cours des six premiers mois de l'année 2007. L'objectif de cette étude est de suivre (dans une forêt certifiée) les tendances de la distribution et de l'évolution des populations de grands mammifères par rapport au niveau d'exploitation du bois (prospection, ouverture de route, abattage du bois, recolonisation, etc.).

La stratification de la zone d'étude, en rapport avec la discontinuité des deux AAC, a abouti à 2 zones qui sont Bomassa (35,78 km²) et la Poche d'Ayous ou Mokobo (27,01 km²). Un total de 23 transects linéaires de 750 m chacun sont repartis systématiquement dans les deux zones.

Les populations de chimpanzé (*Pan t. troglodytes*), de quatre espèces de céphalophes rouges (*Cephalophus nigrifrons*, *leucogaster*, *dorsalis*, *callipygus*), d'éléphant (*Loxodonta africana*), de gorille (*Gorilla g. gorilla*), de petits singes, de potamochère (*Potamochoerus porcus*), de céphalophe à dos jaune (*Cephalophus sylvicultor*) sont suivies au cours de cette étude. En dehors des mammifères, il est aussi suivi la distribution des populations d'oiseaux (les calaos, les touracos et les perroquets).

Les résultats préliminaires obtenus à ce jour montrent que la zone de Bomassa a des densités de grands mammifères beaucoup plus élevées que celles des communautés animales rencontrées dans la zone de la Poche d'Ayous. C'est seulement au niveau des céphalophes rouges où les tendances se renversent avec une densité doublée à celle trouvée à Bomassa pour la même espèce (Tableau 5.1 et 5.2). Il faille signaler qu'il s'agit ici des résultats préliminaires car d'autres données prélevées au cours des relevés récents peuvent ou ne pas confirmer ces tendances à mi-parcours.

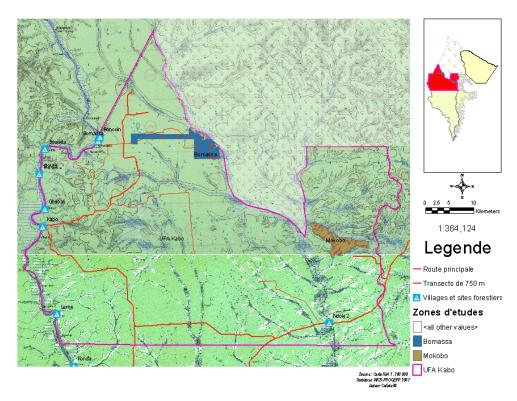


Figure 5.1 : Localisation de la zone d'étude dans l'AAC-2007 de l'UFA Kabo

Tableau 5.1 : Estimation de la population des grands mammifères dans la zone de Bomassa

Espèces	Eléphant	Gorille	Chimpanzé	Céphalophe rouge	Céphalophe dos jaune
Nombre d'observations	40 crottes	8 sites	18 sites	27 crottes	15 crottes
Taux de rencontre (km ⁻¹)	4,4	0,9	2,2	3,0	2,0
raux de rencontre (km)	[2.74; 7.21]	[0,31;2,51]	[1,04;3,82]	[1,66; 5,43]	[1,10;3,63]
Densité signes (km ⁻²)	1065,9	281,3	93,9	669,5	492,5
Densité (ind. km ⁻²)	1,25	3,07	3,36	7,25	5,33
Delisite (Ilia. Kili)	[0,75; 2,11]	[1,08; 8,73]	[1,68;6,71]	[3,74; 14,03]	[2,27;12,51]
Coefficient de variation %	25,4	50,5	33,8	32,6	43,0
Abondance (individus)	45 [26; 75]	110 [39; 312]	120 [60; 240]	259 [134 ; 502]	191 [81; 448]

Notes: Distance totale parcourue = 9 km, le nombre de transects = 12.

Tableau 5.2 : Estimation de la population des grands mammifères dans la Poche d'Ayous

Espèces	Eléphant	Gorille	Chimpanzé	Céphalophe rouge	Céphalophe dos jaune
Nombre d'observations	35 crottes	1 site	34 sites	51 crottes	14 crottes
Taux de rencontre (km ⁻¹)	4,24	0,12	4,12	6,18	1,70
raux de rencontre (km)	[2,64;6,82]	[0,02;0,77]	[3,06;5,55]	[3,94;7,70]	[0,82;3,52]
Densité signes (km ⁻²)	710,1	38,4	75,5	1328,4	138,9
Densité (ind. km ⁻²)	0.83	0,42	2,11	14,38	2,26
Densite (ind. kiii)	[0,48; 1,43]	[0,06;2,68]	[1,41;3,16]	[8,67; 23,83]	[1,09;4,69]
Coefficient de variation %	26,47	100,24	20,26	24,6	33,7
Abondance (individus)	22 [13; 39]	10 [2; 67]	57 [38; 85]	388 [234 ; 644]	61 [29 ; 127]

Notes: Distance totale parcourue = 8.25 km; le nombre de transects = 11.

5.2.3. Suivi des effets directs et indirects de l'exploitation sur les communautés animales

Le suivi des effets directs et indirects de l'exploitation sur les communautés animales et végétales a continué au cours de ce premier semestre de l'année 2007. Cette étude a été exécutée à travers le recensement des animaux (mammifères et oiseaux phares) le long des transects permanents dans trois strates de forêts différentes : Safari (non chassées et exploitées), Kabo (chassées et exploitées), Parc national de Nouabalé-Ndoki (non chassées et non exploitées). A la finalisation de la collecte des données pour cette étude, 30 transects ont été suivis pour une distance totale de 2853 km pendant 24 mois.

Les résultats qui sont présentés dans ce rapport sont le produit d'une analyse préliminaire des données. Les résultats sont subdivisés en trois sous chapitres qui sont : les primates (petits singes et pongidés) ; les Artiodactyles et les éléphants, et les oiseaux.

5. 2. 3. 1. L'inventaire des primates (petits singes et pongidés)

Les influences de l'exploitation forestière et de la chasse sur les primates ont varié par espèces :

- Les densités de *Gorilla gorilla* n'ont pas été significativement différentes en tenant compte de la probabilité de 95% (d'intervalle de confiance) entre les strates. Cependant, quantitativement les densités de gorille ont été plus hautes dans la zone Safari, basse la strate du Parc et moins basse dans la strate de Kabo;
- Les densités des *Pan troglodytes* et *C. nictitans* ont été plus élevées dans le Parc que dans les deux autres strates de l'UFA Kabo, indiquant que l'exploitation forestière limite l'abondance de ces espèces ;
- Les densités des *Cercopithecus pogonias* et *cephus* n'ont pas de différence significative dans leurs densités entre les trois strates ; bien que la densité de *cephus* soit plus basse dans la strate de Kabo qui peut signaler un effet de la chasse ;

 Certaines espèces, comme Colobus badius et Colobus guereza sont aussi rares que nous n'avons pas fait aussi d'observations en vue d'estimer leurs densités. Malgré une distance parcourue de 2853 km de transects.

5.2.3.2. L'inventaire des Artiodactyles et des éléphants

L'inventaire sur les ongulés et les éléphants a démontré les effets de la chasse et l'exploitation forestière sur ces espèces :

- Les céphalophes ont les densités les plus élevées dans le parc par rapport aux autres strates, démontrant un effet négatif de l'exploitation forestière et la chasse ;
- La densité des éléphants paraît plus élevée dans les strates de l'UFA Kabo (déjà exploitées) que dans le Parc. On peut dire ici que la modification de la structure du paysage forestier, a eu un effet d'attirance sur les éléphants.

5.2.3.3. L'inventaire des oiseaux

En dépit du fait que nous n'avions pas calculé les densités des oiseaux, les taux de rencontre de quelques espèces d'oiseaux recensés, ont démontré des fluctuations de leurs populations en fonction du rythme saisonnier.

Les taux de rencontre de perroquets et de touracos ont été plus élevés dans la strate de Kabo que dans les autres strates (PNNN et Safari). En plus, il paraît que les perroquets sont plus abondants que les touracos et les calaos dans l'ensemble des strates.

5.2.5 Inventaire floristique et le relevé des échantillons floristiques

Le travail de constitution des échantillons floristiques (herbiers) a été poursuivi et terminé en juin 2007. L'étude botanique de ces six derniers mois a été marquée par la phase terminale de prélèvement des échantillons d'arbre avec un dbh > 10 m. En rappel, l'étude a été menée dans les parcelles où l'inventaire et la cartographie des arbres avaient été préalablement faits. Les éléments d'échantillons (feuilles, fleurs et fruits) ont été prélevés dans les parcelles au niveau des arbres étiquetés. D'autres échantillons additifs ont été récoltés dans la forêt à *Gilbertiodendron dewevrei* puis le long la rivière Sangha et dans la forêt saisonnièrement inondable de l'UFA Kabo où les prélèvements ont été faits sur des arbres identifiés en fruits ou à fleurs.

En définitive, il a été identifié 9323 arbres dans les 30 parcelles. Chaque espèce végétale a été constituée en triple exemplaire, ce qui donne finalement un total de 27.969 échantillons d'herbiers. Ces trois lots seront repartis dans trois sites de laboratoires botaniques suivants : Bomassa (WCS), CERVE-Brazzaville (ex. OROSTOM), Royal Botanical Gardens (Grande Bretagne). Les Docteurs botanistes Jean Marie Moutsamboté, David Harris, et Alex Wortley ont été les principaux investigateurs de cette étude. Les données collectées lors de cette étude seront publiées dans un guide botanique pour le Nord-Congo.

5.2.6. Le suivi de la régénération : estimation de la densité des plantules et jeunes pousses

Afin de déterminer la diversité floristique et d'évaluer la régénération des espèces végétales, nous avons suivi la croissance et la mortalité des plantules et jeunes pousses dans 30 parcelles. Le plan de parcelle et ses parcellettes avaient été représentés dans le précédent rapport (PROGEPP 2007).

Il a été montré que toutes les jeunes pousses (< 50 cm de hauteur) ci-dessous citées, ont été identifiées, mesurées (diamètre et hauteur) et étiquetées selon les parcelles : Entandrophragma cylindricum, E. utile, E. angolense, E. candollei, Khaya anthotheca, Terminalia superba, Chrysophyllum lacourtiana, C. Perpulchra. Guarea cedrata, Sterculia oblonga, Macaranga sp., Manilkara sp., Nesogordonia papaverifera, Strombosiopsis tetrandra, et Myrianthus arboreus. Ces espèces ont été choisies par rapport à leur importance écologique et économique : sources d'aliments pour les animaux, essences exploitables. A cet effet, toutes les plantules de diamètre compris entre 2.5 et 10 cm, de toutes espèces rencontrées dans les placettes, ont été systématiquement dénombrés. Les résultats sont présentés (Tableau 5.3).

La densité des jeunes pousses diffère significativement parmi les parcelles (t=6.4545 ; p< 0,01) et les strates (t=8.3857, p= 0.0139). De même que les plantules parmi les parcelles (t=18.9703 ; p<0,01) et les strates (t=30.6012 ; t=0.0011).

Parmi les espèces choisies pour cette étude, l'*Entandrophragma cylindricum* et *E. angolense* ont été les deux espèces les plus rencontrées pour toutes les strates. Ces espèces présentent des moyennes de diamètre et de

Tableau 5.3: Présentation du résultat final sur les jeunes plants et plantules par strate

Strate	Classe	Nombre de tiges	Densité (tiges/ha)	Moyenne de diamètres	Moyenne de hauteurs
Forêt exploitée et chassée	Plantules	381	5080	2.37 mm	16.2 cm
roiet exploitee et chassee	Jeunes plants	128	1707	4.66 cm	NA
Earlt annieltés et man abassés	Plantules	255	3400	2.42 mm	27.59 cm
Forêt exploitée et non chassée	Jeunes plants	128	1707	4.59 cm	NA
Early and ample 1460/man about	Plantules	367	4893	1.80 mm	14.04 cm
Forêt non exploitée/non chassée	Jeunes plants	141	1880	4.35 cm	NA

hauteur ainsi qu'une densité qui diffère parmi les strates (Figure 5.2). Le graphique de la densité de ces espèces montre que *E. cylindricum*, l'essence la plus exploitée dans la région, a une faible densité dans les strates qui se trouvent dans l'UFA Kabo. Par contre, dans la zone protégée, notamment le Parc national de Nouabalé-Ndoki, elle présente une forte densité comparée à *E. angolense* qui a une forte densité dans l'UFA Kabo.

Ces résultats prouvent que cette différence de densité serait due aux effets de l'exploitation qui consistait à prélever les individus ayant une meilleure qualité sans tenir compte des semenciers. Pressentant cette faible densité de jeunes plants d'*E. cylindricum* (Sapelli) comme un « danger » de succession de classe de diamètre, l'application des nouvelles techniques d'aménagement et de gestion des forêts suivant les critères et

indicateurs d'une gestion durable des forêts, permettrait d'éviter la déplétion de ces espèces dans l'UFA en question. D'autres conditions environnementales telles que la quantité et la qualité de la lumière ainsi que les facteurs édaphiques peuvent aussi affecter une bonne régénération de ces espèces.

Pour ce faire, une étude est encours d'exécution pour déterminer et évaluer les effets de ces facteurs externes environnementaux sur la régénération naturelle des ces espèces. Néanmoins, une attention particulière doit être accordée sur la manipulation de ces essences durant l'exploitation, afin de permettre leur meilleure régénération. Les résultats de l'étude encours permettraient de définir les conditions requises pour une meilleure régénération de ces espèces.

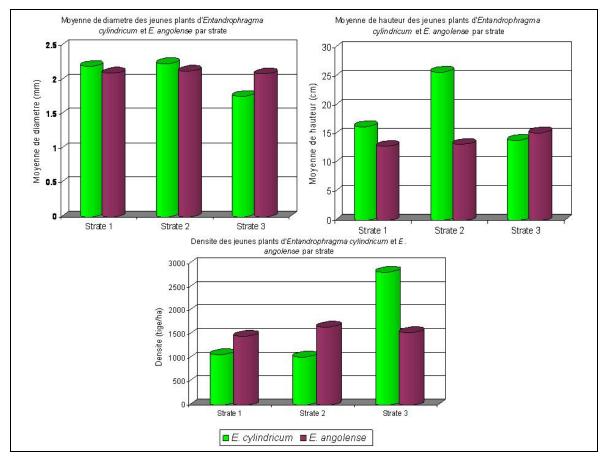


Figure 5.2 : La moyenne de diamètre, de hauteur et de la densité des jeunes plants par strate.

5.3. Suivi socio-économique

5.3.1. Procédures pour la collecte des données sur les moyens d'existences semi-nomades

Le développement des activités d'exploitation forestière (l'accroissement démographique dû à l'immigration et la chasse commerciale) et l'application de la réglementation en matière de la faune, peuvent conduire aussi à un changement culturel. Par exemple, au lieu de faire la chasse de subsistance avec les outils traditionnels, les semi-nomades chassent pour leurs voisins villageois (bantous) en utilisant les outils modernes avec une rétribution négligeable. Dans le contexte de la perpétuation de la culture semi-nomade, la durabilité de la chasse est un facteur très important. La disparition de la viande de brousse à long terme entraîne assurément une disparition de la culture semi-nomade. Pour autant dire que la chasse de subsistance bien gérée serait

compatible à la durabilité de la viande de brousse et la continuité de la culture semi-nomade ; mais la chasse commerciale compromet l'avenir de ce peuple de forêt.

Cette étude constitue la deuxième phase des études préliminaires menées par PROGEPP (Moukassa et Kimbembé 2003, Elende et *al.* 2005, Mavah et *al.* 2005) et par le projet CIB/Banque mondiale (données non publiées).

Le but de ce projet est de gérer la faune en collaboration avec les communautés semi-nomades afin que :

- 1) la faune sauvage demeure une source de protéines pour les semi-nomades à long terme ;
- 2) les semi-nomades peuvent gagner leurs moyens d'existence et pérenniser leur culture à travers la chasse et les mouvements nomadiques.

Pendant le semestre, nous avons élaboré les procédures et méthodologies de ce projet afin de mesurer l'impact de l'exploitation forestière et de la conservation sur les moyens d'existences semi-nomades en général et sur les modes d'utilisation des ressources, particulièrement la chasse, la pêche et la cueillette. En plus de la rédaction de plusieurs de questionnaires, nous avons aussi choisi et formé l'équipe qui effectuera le projet pendant les prochains trois ans.

6. Aménagement de la concession forestière de la CIB et EFIR

6.1. Aménagement des concessions forestières

6.1.1. Validation du plan d'aménagement de l'UFA Pokola

Les rapports des études de base pour l'UFA Pokola ont été finalisés, en intégrant les remarques du MEF et ont été envoyés officiellement au MEF. Il s'agit des documents suivants :

- Rapport dendrométrique
- Rapport inventaire multi-ressources
- Rapport faune
- Rapport écologique
- Rapport socio-économique
- Rapport cartographique
- Rapport de découpage

La première version du plan d'aménagement a été finalisée et envoyée officiellement au ministère début juin 2007.

6.1.2. Audits FSC

L'audit de surveillance FSC pour l'UFA Kabo, l'audit principal FSC pour l'UFA Pokola et un contrôle de légalité et traçabilité pour la totalité des concessions CIB ont été effectués par SGS en juin 2007.

6.2. Exploitation forestier à impact réduit

6.2.1. Contrôle post-exploitation

La procédure contrôle post-exploitation a été finalisée. Les premiers contrôles ont eu lieu dans les UFA de Kabo et de Pokola. Ce contrôle a pour but de suivre et de contrôler toute les équipes d'exploitation.

6.2.2. Mises à jour procédures

Plusieurs procédures ont connu une mise à jour. Il s'agit des procédures suivantes :

- Procédure traitement des bois
- Procédure triage-pistage
- Procédure débusquage-débardage
- Procédure sécurité au travail (forêt)

6.2.3. Contrôle et suivi

Les équipes de contrôle ont été renforcées. Deux nouvelles équipes ont été créées.

Actuellement 2 équipes de contrôle prospection vérifient le travail des équipes de comptage. L'équipe contrôle abattage suit les performances des abatteurs, cubeurs et tronçonneurs. Une équipe de contrôle post-exploitation vérifie si les différentes équipes d'exploitation ont respecté les procédures.

7. Conclusion générale

Tout compte fait, PROGEPP grâce à la participation effective de ces partenaires, continue à poursuivre son objectif de gestion durable des ressources fauniques dans les UFA CIB. Il sauvegarde des moyens d'existence des communautés locales et protège le Parc national de Nouabalé-Ndoki à travers les différentes activités de chaque volet : l'éducation et la sensibilisation, la protection de la faune sauvage, la gestion adaptative, et la recherche écologique et socio-économique.

Pour le volet éducation et sensibilisation, les connaissances environnementales ont été transmises aux enfants et aux adultes à travers les cours dans les écoles et le club nature, auxquels 5162 enfants ont participé. Nous avons poursuivi la sensibilisation des communautés locales travers la publication et dissémination des affiches et posters. Les réunions de sensibilisation aux villages et camps, ainsi que les films, ont attiré une participation de 2046 personnes.

Pour la protection de la faune, un recyclage des éléments de terrain a eu lieu d'avril en juin 2007. Ce recyclage a connu la participation des 41 ecogardes des PNNN, RCLT et du PROGEPP. Nous signalons que le rétablissement des barrières au niveau de toutes les postes de contrôle ont significativement réduis le nombre de non arrêts enregistré. La brigade a maintenu le niveau d'arrestations et saisie par rapport du semestre passé avec le même effectif. Le plus grand succès de ce volet a été le déferrement d'un braconnier d'éléphant à la prison de Brazzaville : la première fois depuis sept ans qu'un braconnier arrêté par les écogardes de PROGEPP a été jugé et condamné comme prévu par la loi.

Les réunions techniques entre partenaires de PROGEPP, y compris la Cellule d'aménagement de la CIB, le parc national Nouabalé-Ndoki, et la réserve communautaire du Lac Télé, se sont tenues régulièrement. Le PROGEPP a participé aux réunions internationales comme le Forum des peuples autochtones à Impfondo, l'atelier OIBT au Togo, et la réunion FFEM/CAWFI au Gabon. Dans le cadre de la coordination du PROGEPP, tous les partenaires ont aussi assisté à la réunion OIBT à Brazzaville afin de déterminer les conditions sur lesquelles le financement pourra être lancé.

Nous avons poursuivi l'implication des populations locales dans la conservation et gestion des ressources naturelles, en faisant la restitution des zones de chasse pour l'UFA Pokola et Kabo. Ensuite, nous avons aidé les communauté dans l'UFA Pokola à établir les comités de gestions des ressources naturelles au même temps que les comités déjà existant dans l'UFA Kabo ont été encadré dans la gestion des ressources. Il importe de souligner que des communications sociales semi-nomades ont eu lieu dans les terres Kabounga, dans le cadre de la gestion participative entre les usagers de la forêt et les gestionnaires de ces habitats. Pour les travailleurs CIB, la chasse contrôlée a été amorcé pour l'année 2007 tant que les résultant de la chasse 2006 ont été analysé et publié dans un rapport..

Plusieurs d'études ont été menées dans le cadre d'améliorer notre connaissance de l'impact de la chasse et l'exploitation forestière sur la faune sauvage, ainsi qu'autres ressources naturelles, afin d'orienter le gestion des écosystèmes. La collecte de données des études suivantes a pris fin : 1); 2); 3). Les rapports ou publications finals seront produit dans les prochains mois. Des autres études se poursuivent, notamment les

...

études sur la régénération des arbres, l'évaluation de l'évolution des populations animales avant et après l'exploitation forestière, et le projet sur les moyens d'existences des semi-nomades.

Les résultats ici présentés, font montre d'une continuité des activités de gestion des écosystèmes, en collaboration avec les différents acteurs. Toute fois, des efforts commencés doivent êtres améliorés en rapport avec la nouvelle donne de gestion de la biodiversité.

8. Bibliographie

Blake, S. 1994. A reconnaissance survey in the Kabo logging concession south of the Nouabalé-Ndoki Park, Northern of Congo. Report to USAID, WCS, Government of Congo, GTZ, and the Word Bank.

Elende, A. Kimbembe, B., Mavah, G. et P.Auzel. 2005. Utilisation de l'espace et démographie des communautés semi-nomades de l'UFA de Kabo. Rapport pour PROGEPP.

Eves, H.E. (2000) Socio-economics and the sustainability of hunting in the Forests of Northern Congo (Brazzaville). In Robinson J.G. and Bennett L.E. (eds) 2000. Hunting for sustainability in tropical forests.

Fa, J.E., Ryan, S.F., and Bell, D.J. 2005. Hunting vulnerability, ecological characteristics and harvest rates of bushmeat species in afrotropical forests. *Biological Conservation* 121, 167-176.

Jerozolimski, A. and Peres, C.A. 2003. Bringing home the biggest bacon: a cross-site analysis of the structure of hunter-kill profiles in Neotropical forests. *Biological Conservation* 111, 415–425.

Leclerc, C. 2003. Un plan d'aménagement à l'échelle des groupes humains. Spécificités des communautés semi-nomades. Périphérie du Parc National Nouabalé-Ndoki (Nord Congo).

Lewis, J. 1997. Rapport PROECO 003: Haute Motaba.

Makoumbou, C., Mavah, Germain. A., Auzel, Philippe., Ngouembé Pierre., Kama, Pierre. 2005. Monitoring de lutte anti-braconnage dans la zone périphérique au Parc de Nouabalé-Ndoki en 2004, Rapport technique. Page 78. WCS-PROGEPP, Kabo.

Malonga, R. 1996. Circuit commercial de la viande de chasse à Brazzaville. Page 41. WCS (Projet nouabalé-Ndoki)-GEF-Congo, Congo.

Mavah, G. 2006. La chasse contrôlée dans les UFA de Pokola et Kabo : Résultats de la saison de chasse 2005. WCS-PROGEPP.

Mavah, G.A., Kimbembe, B. et A. G. Elende. 2005. Occupation spatiale et demographie semi-nomade dans et en peripherie des UFA de Pokola, Loundoungou et Toukoulaka (Nord-Congo).

Moukassa, A. 2001. Etude démographique et socio-économique dans la zone périphérique du Parc national Nouabalé-Ndoki. Rapport pour PROGEPP.

Moukassa, A. 2004. Se nourrir dans un camp forestier : Suivi de l'alimentation des ménages dans les camps forestiers de Kabo et Ndoki 2. 34p.

Moukassa, A. et B.N. Kimbembé. 2003. Utilisation de l'espace par forestiers par les communautés des Terre Mouzouvou (Mbandza, Mbeti et Bondéko) Rapport PROGEPP-PKL.

Nguinguiri J.C. (ed.) 2001. Guide pour la formation en gestion participative des ressources naturelles. UICN, BRAC-Yaoundeé-(Cameroun). 164p

Pierre J.M. 1998. Guide méthodologique d'aide à la décision d'appui à l'élaboration des plans d'aménagement (conservation et production). 39p

PROGEPP 2006. Rapport d'activités du 2^{eme} semestre 2006.

Stephens, D.W. and Krebs, J.R. 1986. Foraging Theory. Princeton University Press, Princeton. WCS/PROGEPP. 2005. Procédures de chasse contrôlée.

White, L. and A. Edwards. 2000. Conservation en forêt pluviale africaine: méthodes de recherche. Page 444, New York.

Wilkie D. 2006. Living Landscapes program-Household survey, Technical Manual 4. 16p

Wilkie, D. et P. Auzel. 2000. Wildlife Use in Northern Congo: Hunting in a Commercial Logging Concession. In Hunting for sustainability in tropical forests. Pages 413-426. Colombia University Press, New York.

9. Annexe Annexe 1. Liste des participants au $6^{\rm e}$ Recyclage de remise à niveau des écogardes

No	Groupe No 1	Groupe No 2
1	LANGA LANGA Noël (PROGEPP)	BEKOU Rosaire (PROGEPP)
2	IKOLO Rock (PROGEPP)	MOUNDZIMBA Macaire (PROGEPP)
3	AYINA Crépin (PROGEPP)	BOBOYA Jean Claude (PROGEPP)
4	APENA-AKOUTA Serge (PROGEPP)	BOZEMBE Julien (PROGEPP)
5	PAKALE Théophile (PROGEPP)	BONGOULOU Ghislain (PROGEPP)
6	MBOYA Lautrace (PROGEPP)	INGOBO Arsène (PROGEPP)
7	BABEZA Achille (PROGEPP)	ABOULA Ghislain (PROGEPP)
8	ISSAWA-TANZAMO Thierry (PROGEPP)	SAPONDI Nicolas (PROGEPP)
9	MBOUMA Leonard (PROGEPP)	MOBILEMBENO Clovis (PROGEPP)
10	OMOKOUE Ferdinand (PROGEPP)	MITONGA NGATIE (PROGEPP)
11	MOBEMBAKA Thomas (PROGEPP)	NGBOKA Rock (PROGEPP)
12	MASSALA Alain (PROGEPP)	MOKOSSA Pierre (PROGEPP)
13	MOUSSOUNGOU Edmond (PROGEPP)	KOMBA Martial (PNNN)
14	SINGONO (PNNN)	IMALIMO Sylvain (PNNN)
15	MANN (PNNN)	MBIA Rock (PNNN)
16	MAKELE (RCLT)	BAKOMBO Gilbert (PNNN)
17	INKIELE (RCLT)	BOEKANIA Faustin (RCLT)
18	MANGONDA (RCLT)	BOMOMO Venant Claude (RCLT)
19	MOKOBO Césaire (PNNN)	MOUAMBEDI Max (RCLT)
20	MOKOMBA Aristide (PNNN)	MOSSIBIKONDO Prince (RCLT)
21	NGONDZO Jonas (PNNN)	









EMPLOI DU TEMPS DU 6 $^{\rm ème}$ STAGE DE RECYCLAGE DES ECO-GARDES

DATES	ACTIVITES	HEURES	ANIMATEURS
Lundi	- Arrivé des Eco gardes	15h	
09/04/07	- Rasage tête	16h - 18h	NKOKA/CP
1	- Dîner Eco gardes	18h - 19h	Com cuisine
Mardi	- Test physique	5h - 8h00	NKOKA/BALENGA
10/4/07	- Petit Déjeuner	8h30 - 9h	Com cuisine
	- Préparatif au rassemblement pour la cérémonie	9h -12h30	NKOKA
	d'ouverture		
	Ouverture officielle du stage	13h	Direction
	- Apéritif et Repas pour invités de Ouesso	14h	Com cuisine
2	- Déjeuner Eco gardes	14h30 - 15h30	Com cuisine
	- Rappel sur les règles de discipline (règlement	15h30 - 16h30	Militaires
	intérieur des stages de formation Eco gardes)		
	- Sport discipline	16h30 - 18h	Militaires
	- Dîner Eco gardes	18h30 - 19h30	Com cuisine
Mercredi	- Sport	5h - 6h30	Militaires
11/4/07	- Petit Déjeuner	7h - 8h	Com cuisine
	- Examen physique	8h - 9h00	ASSISTANT
	- Législation forestière sur la classification des	9h00 - 11h30	NGOUEMBE/MBOLO
3	zones d'intérêt écologique (aires protégées)		
	- Déjeuner		
	- Instruction militaire	11h30 - 12h	Com cuisine
	- Sport/Discipline	12h - 16h	Militaires
	- Dîner	16 h 30 - 18h	Militaires
		18h30 - 19h30	Com cuisine
Jeudi	- Sport (marche)	5h - 6h30	Militaires
12/4/07	- Petit Déjeuner	7h - 8h	Com cuisine
	- Marche en rang	8h - 8h30	Militaires
	- Entretien armes de guerre	8h30 - 11h30	Militaires
4	- Déjeuner	11h30 - 12h	Com cuisine
	- Sport (Foot -Ball)	12h30 - 16h	Militaires
	- Dîner	16h30 - 17h30	Com cuisine

Vendredi	- Sport	5h - 6h30	Militaires
13/4/07	- Petit Déjeuner	7h - 8h	Com cuisine
	- Marche en rang	8h - 8h30	Militaires
	- Aires protégées	8h30 - 11h30	BALENGA
5	- Déjeuner	11h30 - 12h	Com cuisine
	- Instruction militaire	12h - 16h	Militaires
	- Sport/Discipline	16h30 - 18h00	Militaires
	- Dîner	18h30 - 19h30	Com cuisine
Samedi	- Sport	5h - 6h30	Militaires
14/4/07	- Petit Déjeuner	7h - 8h	Com cuisine
	- Marche en rang	8h - 8h30	Militaires
	- Logistique	8h30 -11h	DJONI
6	- Déjeuner	11h30 - 12h	Com cuisine
	- Instruction militaire	12h - 16h	Militaires
	- Sport/Discipline	16h30 - 18h00	Militaires
	- Dîner	18h30 - 19h30	Com cuisine
Dimanche	- Sport	5h - 6h30	Militaires
15/4/07	- Petit Déjeuner	7h - 8h	Com cuisine
	- Marche en rang	8h - 8h30	Militaires
	- Règlement intérieur WCS	8h30 - 11h30	ASSOBAM
7	- Déjeuner	11h30 - 12h	Com cuisine
	- Lavage des tenus	12h - 18h	Militaires
	- Dîner	18h30 - 19h30	Com cuisine
Lundi	- Sport	5h - 6h30	Militaires
16/4/07	- Petit Déjeuner	7h - 8h	Com cuisine
	- Marche en rang	8h - 8h30	Militaires
	- Techniques de navigation	8h30 -11h30	MAKOUMBOU
8	- Déjeuner	11h30 - 12h	Com cuisine
	- Exercice de navigation	12h - 16h	Calixte
	- Sport/Discipline	16h30 - 18h00	Militaires
	- Dîner	18h30 - 19h30	Com cuisine
Mardi	- Sport	5h - 6h30	Militaires
17/4/07	- Petit Déjeuner	7h - 8h	Com cuisine
	- Marche en rang	8h - 8h30	Militaires
	- Navigation (Boussole, Carte, GPS)	8h30 - 11h30	MAKOUMBOU
9	- Déjeuner	11h30 - 12h	Com cuisine
	- Instruction militaire	12h - 16h	Militaires
	- Sport/Discipline	16h30 - 18h00	Militaires
	- Dîner	18h30 – 19h30	Com cuisine
Mercredi	- Sport	5h - 6h30	Militaires
18/4/07	- Petit Déjeuner	7h - 8h	Com cuisine
	- Marche en rang	8h - 8h30	Militaires
10	- Aires protégées	8h30 -11h 30	BALENGA
	- Déjeuner	11h30 - 12 h	Com cuisine
	- Instruction militaire	12h - 16h	Militaires
	- Législation sur la faune	16h30 - 17h30	Chef de service faune/S
	- Marche en rang	18h - 18h30	Militaires
т 11	- Dîner	18h30 - 19h	Com cuisine
Jeudi	- Sport	5h - 6h30	Militaires
19/4/07	- Petit Déjeuner	7h - 8h	Com cuisine

	- Marche en rang	8h - 8h30	Militaires
	- Législation sur la faune	8h30 -11h 30	Chef de service faune/S
11	- Déjeuner	11h30 - 12 h	Com cuisine
	- Instruction militaire	12h - 16h	Militaires
	- Législation sur la faune	16h30 - 17h30	Chef de service faune/S
	- Marche en rang	18h - 18h30	Militaires
	- Dîner	18h30 - 19h	Com cuisine
Vendredi	- Sport (léger)	5h - 6h	Militaires
20/4/07	- Petit Déjeuner	7h - 8h	Com cuisine
20/ 1/07	- Marche en rang	8h - 8h30	Militaires
12	- Utilisation du détecteur	8h30 -11h30	ECOFAC - Bockandza
	- Déjeuner	11h30 - 12h30	Com cuisine
	- Instruction militaire	12h30 - 15h	Militaires
	- Marche commando (35 km)	16h30	Militaires
Samedi	- Petit Déjeuner	7h30 – 8h30	Com cuisine
21/04/07	- Mission de l'Eco garde et investigation	8h30 -11h 30	NGOUEMBE
	- Déjeuner	11h30 - 12 h	Com cuisine
	- Instruction militaire	12h -16h	Militaires
13	- Nettoyage des tenus	16h30 - 18h	Militaires
	- Dîner	18h30 - 19h30	Com cuisine
Dimanche	- Sport	5h - 6h	Militaires
22/4/07	- Petit Déjeuner	7h - 8h	Com cuisine
	- Marche en rang	8h - 8h30	Militaire
14	- Tir	8h30 -12h	Militaires
	- Déjeuner	12h - 12h30	Com cuisine
	- Lavage des tenus	12h30 - 18h00	Militaires
	- Dîner	18h30 - 19h	Com cuisine
Lundi	- Sport (marche)	5h - 6h30	Militaires
23/4/07	- Petit Déjeuner	7h - 8h	Com cuisine
	- Marche en rang	8h - 8h30	Militaires
15	- Monitoring Socio-économique et Écologique	8h30 - 11h30	MAVAH/NGANGA
	- Déjeuner	11h30 - 12h	Com cuisine
	- Instruction militaire	12h - 16h	Militaires
	- Secourisme	16h30 - 18h00	ASSISTANT
	- Dîner	18h30 – 19h30	Com cuisine
Mardi	- Sport	5h - 6h30	Militaires
24/4/07	- Petit Déjeuner	7h - 8h	Com cuisine
	- Marche en rang	8h - 8h30	Militaires
16	- Déontologie (éthique d'un agent)	8h30 - 11h30	MAVAH
	- Déjeuner	11h30 - 12h	Com cuisine
	- Instruction militaire	12h - 16h	Militaires
	- Sport/Discipline	16h30 - 18h	Militaires
	- Dîner	18h30 – 19h30	Com cuisine
Mercredi	- Sport	5h - 6h30	Militaires
25/4/07	- Petit Déjeuner	7h - 8h	Com cuisine
	- Marche en rang	8h - 8h30	Militaires
17	- Rédaction des P.V et remplissage des fiches	8h30 -11h30	DENGUI/NGOUEMBE
	- Déjeuner	11h30 - 12h	Com cuisine
	- Instruction militaire	12h - 16h	Militaires
	- Sport/Discipline	16h30 - 18h00	Militaires

Rapport d'activités 1^{er} semestre 2007

	- Dîner	18h30 - 19h30	Com cuisine
Jeudi	- Sport	5h - 6h30	Militaires
26/4/07	- Petit Déjeuner	7h - 8h	Com cuisine
	- Marche en rang	8h - 8h30	Militaires
	- Techniques de vulgarisation de la loi 48/83	8h30 -11h30	METSAMPITO
18	- Déjeuner	11h30 - 12h	Com cuisine
10	- Tir	12h - 16h	Militaires
	- Sport/Discipline	16h30 - 18h	Militaires
	- Dîner	18h30 - 19h	Com cuisine
Vendredi	- Sport	5h - 6h30	Militaires
27/4/07	- Petit Déjeuner	7h - 8h	Com cuisine
21/4/01	- Marche en rang	8h - 8h30	Militaires
	- Règlement intérieur CIB	8h30 - 11h30	NGONGO
19	- Negrement interfeur CIB - Déjeuner	11h30 - 12h	Com cuisine
19		12h30 - 16h	Militaires
	- Lavage des tenus - Dîner	12h30 - 16h 16h30 - 17h30	Com cuisine
Samedi	- Diner - Patrouille mobile en forêt	101130 - 1/1130	Com cuisine
	- Patroullie mobile en foret		
28/4/07 20			
Dimanche	- Patrouille mobile en forêt		
	- Patroullie mobile en foret		
29/4/07			
21	D . 11 11 C . 2		
Lundi	- Patrouille mobile en forêt		
30/4/07			
22			
Mardi			
1/5/07			
23	FETE D'INDEPENDENCE		
Mercredi	- Patrouille mobile en forêt		
2/5/07			
24	~		2 500
Jeudi	- Sport	5h - 6h30	Militaires
3/5/07	- Petit Déjeuner	7h - 8h	Com cuisine
25	- Marche en rang	8h - 8h30	Militaires
	- Administration	8h30 -11h30	ASSOBAM
	- Déjeuner	11h30 - 12h	Com cuisine
	- Instruction militaire	12h - 16h	Militaires
	- Sport/Discipline	16h30 - 18h00	Militaires
** * **	- Dîner	18h30 - 19h30	Com cuisine
Vendredi	G .	F1 61 00	3 6111
4 /= /0 =	- Sport	5h - 6h30	Militaires
4/5/07	- Petit Déjeuner	7h - 8h	Com cuisine
4/5/07 26	- Petit Déjeuner - Marche en rang	7h - 8h 8h - 8h30	Com cuisine Militaires
	Petit DéjeunerMarche en rangCorruption/sanctions	7h - 8h 8h - 8h30 9h00 -11h30	Com cuisine Militaires ASSOBAM
	 Petit Déjeuner Marche en rang Corruption/sanctions Déjeuner 	7h - 8h 8h - 8h30 9h00 -11h30 11h30 - 12h	Com cuisine Militaires ASSOBAM Com cuisine
	 Petit Déjeuner Marche en rang Corruption/sanctions Déjeuner Instruction militaire 	7h - 8h 8h - 8h30 9h00 -11h30 11h30 - 12h 12h - 16h	Com cuisine Militaires ASSOBAM Com cuisine Militaires
	 Petit Déjeuner Marche en rang Corruption/sanctions Déjeuner Instruction militaire Sport/Discipline 	7h - 8h 8h - 8h30 9h00 -11h30 11h30 - 12h 12h - 16h 16h30 - 18h00	Com cuisine Militaires ASSOBAM Com cuisine Militaires Militaires
	 Petit Déjeuner Marche en rang Corruption/sanctions Déjeuner Instruction militaire 	7h - 8h 8h - 8h30 9h00 -11h30 11h30 - 12h 12h - 16h	Com cuisine Militaires ASSOBAM Com cuisine Militaires
26	 Petit Déjeuner Marche en rang Corruption/sanctions Déjeuner Instruction militaire Sport/Discipline Dîner 	7h - 8h 8h - 8h30 9h00 -11h30 11h30 - 12h 12h - 16h 16h30 - 18h00 18h30 - 19h30	Com cuisine Militaires ASSOBAM Com cuisine Militaires Militaires Com cuisine
	 Petit Déjeuner Marche en rang Corruption/sanctions Déjeuner Instruction militaire Sport/Discipline 	7h - 8h 8h - 8h30 9h00 -11h30 11h30 - 12h 12h - 16h 16h30 - 18h00	Com cuisine Militaires ASSOBAM Com cuisine Militaires Militaires

27	- Marche en rang	8h - 8h30	Militaires
	- Modalités sur les évaluations des écogardes	8h30 -11h30	DENGUI
	- Rédaction administrative	11h30 - 12h	Com cuisine
	- Déjeuner	12h - 16h	Militaires
	- Instruction militaire	16h30 - 18h00	Militaires
	- Sport/Discipline	18h30 - 19h30	Com cuisine
	- Dîner	101130 171130	Com cuisme
	Billo:		
Dimanche	- Sport	5h - 6h	Militaires
6/5/07	- Petit Déjeuner	7h - 8h	Com cuisine
28	- Marche en rang	8h - 8h30	Militaire
	- Instruction militaire	8h30 -12h	Militaires
	- Déjeuner	12h - 12h30	Com cuisine
	- Lavage des tenus	12h30 - 18h00	Militaires
	- Dîner	18h30 - 19h	Com cuisine
Lundi	- Sport	5h - 6h30	Militaires
8/5/07	- Petit Déjeuner	7h - 8h	Com cuisine
	- Marche en rang	8h - 8h30	Militaires
29	- Ebola / animaux morts	8h30 -11h30	CAMERON
	- Déjeuner	11h30 - 12h	Com cuisine
	- Instruction militaire	12h - 16h	Militaires
	- Sport/Discipline	16h30 - 18h00	Militaires
	- Dîner	18h30 - 19h30	Com cuisine
Mardi	- Sport	5h - 6h30	Militaires
7/5/07	- Petit Déjeuner	7h - 8h	Com cuisine
30	- Marche en rang	8h - 8h30	Militaires
	- Secourisme	8h30 -11h30	ASSISTANT
	- Déjeuner	11h30 - 12h	Com cuisine
	- Instruction militaire	12h - 16h	Militaires
	- Sport/Discipline	16h30 - 18h00	Militaires
	- Dîner	18h30 - 19h30	Com cuisine
Mercredi	- Patrouille mobile en forêt		
9/5/07			
31			
Jeudi	- Patrouille mobile en forêt		
10/5/07			
32			
Vendredi	- Sport	5h - 6h30	Militaires
11/5/07	- Petit Déjeuner	7h - 8h	Com cuisine
	- Marche en rang	8h - 8h30	Militaires
33	- Techniques de récoltes des évidences sur le	8h30 -11h30	DENGUI
	terrain/Evaluation des écogardes		
	- Déjeuner	11h30 - 12h	Com cuisine
	- Instruction militaire	12h - 16h	Militaires
	- Sport/Discipline	16h30 - 17h30	Militaires
	- Dîner	17h30 - 18h30	Com cuisine
	- Filmes INCEF	18h30 - 20h30	METSAMPITO

Samedi 12/5/07	- Sport - Petit Déjeuner	5h - 6h30	Militaires
	- Petit Dejeuner	7h - 8h	Com cuisine
34	Manshalan nana		
34	- Marche en rang	8h - 8h30	Militaires
	- Juridiction/Code pénal	8h30 -11h30 11h30 - 12h	Juriste de Ouesso Com cuisine
	- Déjeuner - Instruction militaire	11h30 - 12h 12h - 16h	Militaires
		12n - 16n 16h30 - 18h00	Militaires
	- Sport/Discipline		
D' 1	- Dîner	18h30 - 19h30	Com cuisine
Dimanche	- Sport	5h - 6h30	Militaires
13/5/07	- Petit Déjeuner	7h - 8h	Com cuisine
	- Marche en rang	8h - 8h30	Militaires
35	- Explication de zonage	8h30 - 11h30	KIBINO
	- Déjeuner	11h30 - 12h	Com cuisine
	- Instruction militaire	12h - 16h	Militaires
	- Sport/Discipline	16h30 - 18h00	Militaires
	- Dîner	18h30 - 19h30	Com cuisine
Lundi	- Test physique	5h - 7h30	Militaires
14/5/07	- Petit Déjeuner	7h30 - 8h	Com cuisine
	- Marche en rang	8h - 8h30	Militaires
36	- Examen	8h30 -11h30	DIRECTION
	- Déjeuner	11h30 - 12h	Com cuisine
	- Instruction militaire	12h - 16h	Militaires
	- Secourisme	16h30 - 18h00	ASSISTANT
	- Dîner	18h30 - 19h30	Com cuisine
Mardi	- Sport	5h - 6h30	Militaires
15/5/07	- Petit Déjeuner	7h - 8h	Com cuisine
	- Marche en rang	8h - 8h30	Militaires
37	- Droits d'homme	8h30 -11h30	OCDH
	- Déjeuner	11h30 - 12h	Com cuisine
	- Instruction militaire	12h - 16h	Militaires
	- Sport/Discipline	16h30 - 18h00	Militaires
	- Dîner	18h30 - 19h30	Com cuisine
Mercredi	Clôture du Stage (Equipe 1) /		
16/5/07	Ouverture du Stage (Equipe 2)		

Tous les agents du Projet sont régis par les contrats avec WCS, sauf pour les agents MEF.

Assistance Technique/Administration

Noms et Prénoms	Fonctions	Statuts	Base
John POULSEN	Directeur WCS/PROGEPP	Assistance technique WCS	Kabo
Jean Claude DENGUIi	Directeur Homologue WCS/PROGEPP	Fonctionnaire MEF	Kabo
Connie CLARK	Coordinatrice de la recherche, sensibilisation, et activités alternatives.	Assistance technique WCS	Kabo
Jim BECK	Administrateur / Gestionnaire	Assistance technique WCS	Kabo
Jean Michel PIERRE	Aménagiste	CIB	Pokola
Cerylle ASSOBAM	Chef du Personnel, assistant	Employé (CDI)	Kabo
Albert NIAMAZOCK	administratif et comptable Assistant d'Administration et de	Employé (CDI)	Kabo
	Logistique		
Volet Recherche			
Germain Aimé MAVAH	Chercheur, chargé des recherches socio-	Employé (CDI)	Kabo
	économiques	Zimproje (CDI)	11400
Calixte MAKOUMBOU	Chercheur, chargé des recherches	Employé (CDI)	Kabo
	écologiques		
Bienvenu KIMBEMBE	Chercheur Assistant	Employé (CDI)	Kabo
Paul Yves NGANGA	Chercheur Assistant	Employé (CDI)	Kabo
Olivier MBANI	Chercheur Assistant	Employé (CDI)	Kabo
Isidore LOUNGOUBA	Chercheur Assistant	Employé (CDD)	Kabo
Moise MOLOMBE MOKE	Assistant de recherche	Employé (CDD)	Kabo
MOKE Paul IPETE	Assistant de recherche	Employé (CDI)	Kabo
Flagonnard ADOUMA	Assistant de Recherche	Employé (CDI)	Mombongo
Gaston ABEA	Assistant de Recherche	Employé (CDI)	Kabo
Edouard ELENGA	Assistant de Recherche	Employé (CDD)	Kabo
	Guide pisteur	Employé (CDI)	Kabo

Volet Protection et Conservation

Etienne BALENGA	Chef de Brigade	Fonctionnaire MEFE	Kabo
Raphaël NKOKA	Chef de Patrouille	Fonctionnaire MEFE	Kabo
J.N.LANGA-LANGA	Ecogarde, Assist. Chef de patrouille	Employé (CDI)	Kabo
Alain S. MASSALA	Ecogarde	Employé (CDI)	Kabo
Rosaire BEKOU	Ecogarde	Employé (CDI)	Kabo
Serge APENA AKOUTA	Ecogarde	Employé (CDI)	Kabo
Jean Claude BOBOYA	Ecogarde	Employé (CDI)	Kabo
Macaire MOUNDZIMBA	Ecogarde	Employé (CDI)	Kabo

Crepin Kalvin AYINA	Ecogarde	Employé (CDI)	Kabo
Edmond Séverin	Ecogarde	Employé (CDI)	Kabo
MOUSSOUNGOU			
Roch IKOLO	Ecogarde	Employé (CDI)	Kabo
MITONGA NGATSE	Ecogarde	Employé (CDI)	Kabo
Lautrace MBOYA	Ecogarde	Employé (CDI)	Kabo
Ghislain ABOULA	Ecogarde	Employé (CDI)	Kabo
Clovis	Ecogarde	Employé (CDI)	Kabo
MOMBILEMBENO			
Julien BOZEMBE	Ecogarde	Employé (CDI)	Kabo
Daniel Ghislain	Ecogarde	Employé (CDI)	Kabo
BONGOULOU			
Ferdinand OMOKOUE	Ecogarde	Employé (CDI)	Kabo
Aubin Nicolas SAPONDI	Ecogarde	Employé (CDI)	Kabo
Théophile PAKALE	Ecogarde	Employé (CDI)	Kabo
Thierry Steve ISSAWA-	Ecogarde	Employé (CDI)	Kabo
TADZAMO			
Flerry Bertin Arsene	Ecogarde	Employé (CDI)	Kabo
INGOBO			
Achille BABEZA	Ecogarde	Employé (CDI)	Kabo
Thomas MOBEMBAKA	Ecogarde	Employé (CDI)	Kabo
Léonard MBOUMA	Ecogarde	Employé (CDI)	Kabo

Volet Sensibilisation/Education

Jean Claude MINTSAMPITO Educateur		Employé (CDD)	Kabo
Service Commun			
Nestor NIANGA	Magasinier	Employé (CDI)	Kabo
Raoul BABONDAKI	Chauffeur/pinassier	Employée (CDD)	Kabo
Clotaire MBONGO	Chauffeur/mécanicien	Employée (CDD)	Kabo
MOKOMO			
Pascal KIBA	Chauffeur benne	CIB	Kabo
Jean Pierre ADIA	Gardien	Employé (CDD)	Kabo
ANDZA-ANDZA	Gardien	Employé (CDD)	Kabo
Marcel MOUNIAKA	Gardien	Employé (CDD)	Bonyo
Nadège NGALA	Ménagère/cuisinière	Employée (CDD)	Kabo
BELEKOU	Manœuvre/guide foret	Employé (CJ)	Kabo
MANDONGO	Manœuvre/guide foret	Employé (CJ)	Kabo
ATOS	Manœuvre/guide foret	Employé (CJ)	Kabo

Statuts Notes:

<u>CDI</u> = Contrat à Durée Indéterminée

<u>CDD</u> = Contrat à Durée Déterminée

 \underline{CJ} = Contrat Journalier

<u>MEFE</u> = Fonctionnaire de Ministère de l'Economie Forestière et de l'Environnement.